

RAPPORT

du Gouvernement
sur la législature

JURA CH
RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA



**2016 -
2020**

**LE GOUVERNEMENT
DE LA REPUBLIQUE ET CANTON DU JURA**

AU

**PARLEMENT
DE LA REPUBLIQUE ET CANTON DU JURA**

Monsieur le Président du Parlement,
Mesdames et Messieurs les Députés,

Le Gouvernement a l'honneur d'adresser au Parlement, conformément à l'article 92 de la Constitution, son rapport sur la législature 2016-2020.

Delémont, le 22 septembre 2020

AU NOM DU GOUVERNEMENT DE LA
REPUBLIQUE ET CANTON DU JURA



Martial Courtet
Président



Gladys Winkler Docourt
Chancelière d'Etat

TABLE DES MATIÈRES

| | | |
|---|-----------|----------|
| LEXIQUE DES ABRÉVIATIONS | 5 | |
| RÉSUMÉ | 7 | |
| INTRODUCTION | 9 | |
| CONDITIONS-CADRES | 12 | |
| Tissu social | 12 | |
| Economie | 13 | |
| Formation | 13 | |
| Territoire et environnement | 14 | |
| Politique extérieure | 15 | |
| Relations institutionnelles | 16 | 3 |
| Finances | 16 | |
| BILAN GLOBAL | 19 | |
| Axe 1 Le canton du Jura accentue sa croissance démographique | 19 | |
| CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES | 19 | |
| PROJETS MARQUANTS | 20 | |
| Axe 2 Le canton du Jura diversifie son économie | 23 | |
| CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES | 23 | |
| PROJETS MARQUANTS | 24 | |
| Axe 3 Le canton du Jura valorise sa participation à la métropole bâloise | 26 | |
| CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES | 26 | |
| PROJETS MARQUANTS | 26 | |
| Axe 4 Le canton du Jura est un acteur de la transition numérique | 28 | |
| CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES | 28 | |
| PROJETS MARQUANTS | 28 | |

| | | |
|---|-----------|----------|
| Axe 5 Le canton du Jura s'assure un développement équilibré et durable | 30 | |
| CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES | 30 | |
| PROJETS MARQUANTS | 31 | |
| Axe 6 L'Etat jurassien modernise ses structures | 34 | |
| CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES | 34 | |
| PROJETS MARQUANTS | 34 | |
| Ambitions collectives | 36 | |
| CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES | 36 | |
| PROJET MARQUANT | 37 | |
| CONCLUSION | 39 | |
| <hr/> | | |
| ANNEXE : BILAN DES MESURES DE LA FEUILLE DE ROUTE | 43 | |
| <hr/> | | |
| Axe 1 Le canton du Jura accentue sa croissance démographique | 43 | |
| MESURES HORS FEUILLE DE ROUTE | 46 | |
| Axe 2 Le canton du Jura diversifie son économie | 47 | |
| Axe 3 Le canton du Jura valorise sa participation à la métropole bâloise | 51 | 4 |
| MESURES HORS FEUILLE DE ROUTE | 52 | |
| Axe 4 Le canton du Jura est un acteur de la transition numérique | 53 | |
| MESURES HORS FEUILLE DE ROUTE | 54 | |
| Axe 5 Le canton du Jura s'assure un développement équilibré et durable | 55 | |
| MESURES HORS FEUILLE DE ROUTE | 57 | |
| Axe 6 L'Etat jurassien modernise ses structures | 57 | |
| MESURES HORS FEUILLE DE ROUTE | 61 | |
| Ambitions collectives | 63 | |
| MESURES HORS FEUILLE DE ROUTE | 64 | |

LEXIQUE DES ABRÉVIATIONS

| | | | |
|---------------|---|----------------|---|
| A16 | Autoroute A16 (Transjurane) | AI | Assurance invalidité |
| AIS | Agenda intégration suisse | AJAM | Association jurassienne d'accueil des migrants |
| AJC | Association jurassienne des communes | BFH | Haute école spécialisée bernoise |
| CASU | Centrale d'appels sanitaires urgents | CCMUS | Concept cantonal de médecine d'urgence et de sauvetage |
| CCJE | Conseil consultatif des Jurassiens de l'extérieur | CDAS | Conférence des directeurs cantonaux des affaires sociales |
| CDA | Conférence des directeurs cantonaux de l'agriculture | CDF | Conférence des directeurs cantonaux des finances |
| CDFo | Conférence des chefs des départements cantonaux pour la forêt, la faune et le paysage | CFF | Chemins de fer fédéraux suisses |
| CIFPOL | Centre interrégional de formation de police | CSEM | Centre suisse d'électronique et microtechnique |
| CSIAS | Conférence suisse des institutions d'action sociale | EPFL | Ecole polytechnique fédérale de Lausanne |
| FEE | Formateur en établissement | FHNW | Haute école du Nord-Ouest de la Suisse |
| HEP | Haute école pédagogique | HE-Arc | Haute Ecole Arc |
| H-JU | Hôpital du Jura | IDHEAP | Institut de hautes études en administration publique |
| IFFP | Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle | JUNORAH | Jura et Neuchâtel Orientent les Adultes Handicapés |
| J3L | Jura & Trois-Lacs | | |

| | | | |
|---------------|---|---------------|--|
| LAMal | Loi fédérale sur l'assurance-maladie | LMDE | Loi sur les mesures en faveur des demandeurs d'emploi |
| LPR | Loi fédérale sur la politique régionale | MCH2 | Modèle comptable harmonisé 2 |
| NEI | Nouvelle entreprise innovante | NHL | National hockey league (ligue nationale de hockey [USA]) |
| ORP | Office régional de placement | OBSAN | Observatoire suisse de la santé |
| PIB | Produit intérieur brut | PIC | Programme d'intégration cantonal |
| PME | Petite ou moyenne entreprise | PRODES | Programme de développement stratégique de l'infrastructure ferroviaire |
| RAD | Recette et administration de district | RCJU | République et Canton du Jura |
| RIE | Réforme de l'imposition des entreprises | RIO | Réseau d'information et d'orientation |
| RFFA | Réforme fiscale et financement de l'AVS | RPT | Réforme de la péréquation financière et la répartition des tâches |
| SECO | Secrétariat d'Etat à l'économie | SFP | Service de la formation postobligatoire |
| SRCant | Service de renseignements cantonaux | UA | Unité administrative |
| UNINE | Université de Neuchâtel | UTBM | Université de technologie de Belfort-Montbéliard |

RÉSUMÉ

Constitué de six axes et d'ambitions collectives, le programme de législature 2016-2020 a notamment permis un arrimage plus fort à la métropole bâloise, grâce à l'antenne jurassienne du Parc suisse d'innovation. De nombreux autres projets sont venus à chef, ainsi que l'expose le rapport.

L'axe 1 relatif à la croissance démographique a permis de développer une politique familiale attractive, avec l'augmentation de la capacité d'accueil extrafamilial et des aides matérielles en faveur des familles. Une attention a également été portée aux plus vulnérables, avec la publication du premier Rapport social. Cet axe comprenait également un projet fort, l'accueil de Moutier. Celui-ci n'a pas pu se réaliser en raison de l'annulation du vote, lequel devrait se répéter en 2021.

Avec la RFFA, un pari fort a été pris en faveur de la diversification économique visée par l'axe 2. Outre une baisse des taux d'imposition des sociétés, le projet prévoit en particulier deux mécanismes intéressants, la «patent box» et des déductions supplémentaires pour les dépenses liées à la recherche et au développement.

Le renforcement de la participation à la métropole bâloise (axe 3) a été permis par le Parc suisse d'innovation, qui fait le lien entre différents acteurs des cantons du Jura et de Bâle, notamment les Chambres de commerce et plusieurs Hautes Ecoles. Des efforts ont été réalisés pour favoriser une plus grande maîtrise de la langue allemande, en particulier avec le doublement de la maturité bilingue.

Une attention accrue a été portée à la fracture numérique qui pourrait découler des projets en lien avec l'axe 4, selon lequel le canton du Jura est un acteur de la transition numérique. Plusieurs projets-pilotes ont par ailleurs été réalisés entre Canton et communes, toujours dans une optique de simplification des interactions du citoyen avec l'Etat au sens large.

Les projets relatifs au développement durable, prévu à l'axe 5, revêtent plusieurs dimensions visant à développer le territoire de manière durable, responsable et équilibrée, en accord avec les principaux partenaires. Un renforcement de l'offre en transports publics, une meilleure qualité des eaux ou encore une diversification de l'approvisionnement énergétique en direction des énergies renouvelables figurent parmi les éléments les plus saillants.

La modernisation des structures vise à conférer davantage de flexibilité, de souplesse et d'agilité au sein de l'administration pour lui permettre de répondre aux défis du XXI^e siècle.

Plus concrètement, l'introduction du télétravail en 2018 a permis de continuer à dispenser des prestations aux citoyens durant la pandémie tout en préservant la santé des collaborateurs.

Figurant parmi les ambitions collectives, les festivités relatives au quarantième anniversaire de l'entrée en souveraineté, qui se sont déroulées du 21 au 23 juin 2019, ont marqué les esprits. Plus durable, le chantier du Théâtre du Jura a débuté en 2019. Il ambitionne de faire partie du paysage culturel de tous les Jurassiens et de faire rayonner la culture jurassienne en Suisse et au-delà.

Le canton du Jura dispose d'atouts intéressants pour attirer de nouvelles entreprises, de nouveaux habitants, atouts qu'il s'agit surtout de mettre en valeur. La crise du coronavirus les a rendus encore davantage prégnants. Un important travail de lobbying et de communication sera entrepris dans ce sens au cours des prochaines années pour continuer à développer le canton du Jura. En parallèle, à l'interne, citoyens et Parlement seront associés à la construction de solutions afin de mener à terme les réformes qui lui permettront d'affirmer davantage encore son rôle de canton innovant.

INTRODUCTION

Un plus fort arrimage à la métropole bâloise, avec l'inauguration en 2019 de l'antenne jurassienne du Parc suisse d'innovation, constitue sans aucun doute un des éléments principaux de la législature 2016-2020. Le Parc a notamment permis d'élargir le cercle des acteurs jurassiens qui collaborent avec les partenaires bâlois. Une plus grande offre en vue de maîtriser la langue allemande, favorisée notamment par le doublement de la classe bilingue du Lycée cantonal et la multiplication des échanges entre classes, s'inscrit dans la même logique.

Plusieurs projets immobiliers phares ont été menés à terme ou lancés. Le campus tertiaire Strate J a été inauguré en 2016. Le Théâtre du Jura est en cours de construction et la réfection de la Patinoire d'Ajoie sera achevée cet automne. Le Parlement a été saisi du projet de construction d'un centre de recherche et de conservation des collections paléontologiques, archéologiques et des sciences naturelles à Porrentruy (Jurassica). Ces infrastructures répondent au besoin de disposer de nouveaux outils de formation et de loisirs. Elles offriront à la culture et aux sports des écrans modernes appelés à apporter dynamisme et émulation au tissu associatif; elles vont également et surtout contribuer à faire rayonner le Jura en dehors de ses frontières. Le dernier tronçon de l'A16 a été inauguré le 3 avril 2017; elle relie désormais Bienne à Boncourt, où elle rejoint le réseau français. Avec la réouverture de la ligne Bienne-Delle-Belfort, la région dispose à présent également des infrastructures de transport nécessaires à son bon développement. Force est néanmoins de constater qu'elles ne constituent pas un avantage comparatif suffisant sur les autres régions sans développer une politique de promotion adaptée.

En outre, des facteurs extérieurs ont limité la marge d'action du Gouvernement. L'acceptation, par la population de Moutier, de rejoindre l'Etat jurassien aurait dû créer une nouvelle dynamique politique et institutionnelle. Les recours déposés puis l'annulation du scrutin populaire par la justice bernoise ont stoppé cet élan. Certains projets ont en effet été bloqués ou ont dû être reportés. La crise COVID-19 entraîne quant à elle d'importantes difficultés économiques depuis le printemps 2020. Elle met une nouvelle fois en évidence la prééminence du secteur horloger et, plus largement, celle du secteur industriel pour l'économie jurassienne. Le fait que plusieurs centres de décision ne sont plus dans le canton accentue les risques qui pèsent sur ce secteur. La diversification économique exigera le maintien des efforts sur le long terme pour déployer pleinement les effets attendus. Le développement du secteur tertiaire reste une nécessité afin d'offrir davantage de places de travail dans les services.

Les effets de la crise COVID-19 se feront encore sentir durant les années à venir, notamment

sur le marché du travail. Les finances cantonales seront certainement durablement affectées. Cela étant, cette crise a mis en lumière la très forte solidarité entre les Jurassiens¹ ainsi qu'en témoignent les nombreuses initiatives mises en place pour pallier les difficultés qui ont affecté nombre d'entre eux. Cette crise souligne également que le Canton du Jura fait figure de pionnier dans de nombreuses politiques qu'il met en place². Fermeture des commerces et des établissements publics, restriction des visites dans les établissements médico-sociaux ou encore port du masque dans les commerces : les mesures prises ont été suivies par d'autres Cantons, voire par la Confédération.

Le présent rapport met en évidence les principaux points d'action du Gouvernement. Il tente ainsi un exercice toujours délicat, tant les projets sont nombreux et dès lors que c'est leur somme qui définit véritablement les politiques publiques et débouche sur des effets concrets. S'il dresse le bilan des cinq dernières années, il esquisse également les grands enjeux des années à venir.

1. Pour des questions de lisibilité, les termes utilisés dans le présent rapport pour désigner des personnes s'appliquent indifféremment aux femmes et aux hommes.

2. Sur la gestion opérationnelle de la crise : cf. COVID 19 : Rapport du Gouvernement au Parlement, du 19 mai 2020.



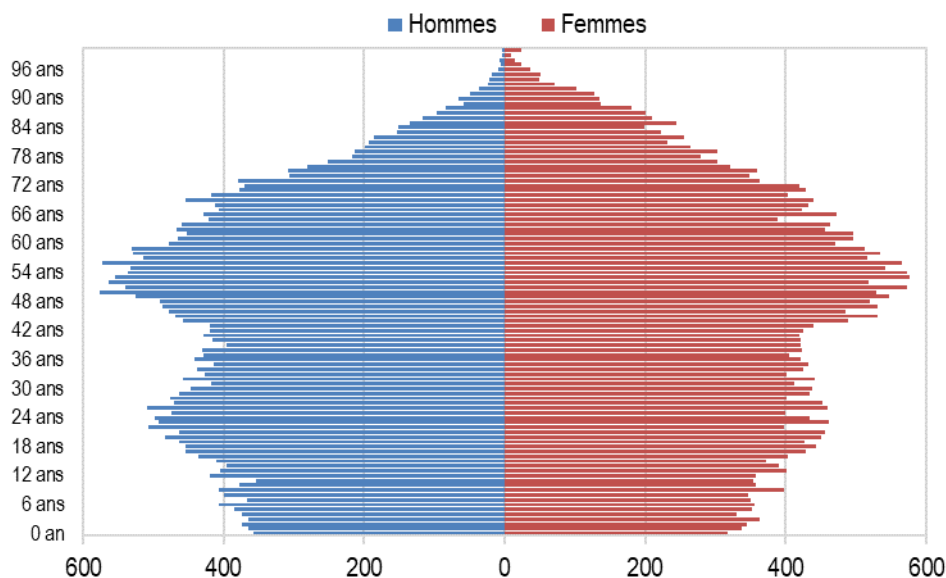
CONDITIONS-CADRES

Tissu social

La population jurassienne a connu une augmentation globale de 1 153 personnes entre fin 2014 et fin 2019 pour atteindre 73 584 habitants, ce qui représente une croissance de 1,59 % en cinq ans (moyenne suisse : 5,7 %). C'est principalement grâce aux mouvements migratoires que la population du canton du Jura a continué de croître.

La population jurassienne vieillit. Plus de la moitié (55 %) des Jurassiens est âgée de plus de 40 ans.

Population résidante permanente selon l'âge et le sexe, en 2018



Source : Office fédéral de la statistique (STATPOP)

La publication du premier rapport social en 2019 a permis de définir une série d'indicateurs ayant trait au tissu social et, plus particulièrement, à la pauvreté afin de dresser un état de situation et de définir les mesures qui permettent de lutter efficacement contre ce phénomène dans le canton. Les indicateurs mettent en évidence le fait que la pauvreté ne se limite pas uniquement à des situations économiques ou financières difficiles. Le salaire médian jurassien³ est inférieur de 13,3 % à la moyenne suisse⁴. 7 % de la population jurassienne environ a recours à des prestations d'aide sociale au sens large⁵, ce qui est plus élevé que la moyenne suisse⁶.

3. Mesuré en termes de revenu équivalent net médian des personnes s'acquittant de l'impôt fédéral direct.

4. Le revenu médian ne donne pas d'indication directe sur la qualité de vie, laquelle dépend d'autres facteurs et notamment du niveau des prix (en particulier, logement et assurance-maladie) et de l'imposition.

5. Aide sociale, avances sur pensions alimentaires, prestations complémentaires, etc.

6. 1er Rapport social, février 2019.

Cette tendance ne devrait malheureusement pas s'inverser attendu la situation économique qui devrait découler de la pandémie. La Conférence suisse des institutions d'action sociale (CSIAS) prévoit d'ailleurs une augmentation de quelque 30 % des personnes au bénéfice de l'aide sociale ces prochaines années.

En termes de qualité de vie, on peut cependant mentionner plusieurs éléments positifs, à savoir le niveau des loyers qui figurent parmi les plus bas de Suisse. Les besoins en places de crèches et en structures d'accueil sont aujourd'hui pour la plus grande partie satisfaits grâce à la capacité d'accueil qui a doublé en 10 ans. Cette évolution est positive en termes de conciliation de la vie professionnelle et de la vie familiale ainsi que d'égalité des chances.

Economie

Le franc fort a continué à peser sur l'économie jurassienne. Celle-ci s'est toutefois globalement bien défendue, grâce à la capacité d'innovation et au savoir-faire de ses entreprises. Ainsi, le Jura a suivi la tendance nationale marquée par un ralentissement économique en début de législature puis par une reprise dès 2017, ce qui a également été constaté au niveau du produit intérieur brut (PIB). Le secteur secondaire occupe toujours une part importante en comparaison nationale. Ce développement a été soutenu principalement par l'essor du secteur horloger. La fabrication de machines et d'équipements contribue également de manière non négligeable à la croissance⁷.

Les emplois dans la région restent toutefois empreints d'une certaine précarité, dans la mesure où les centres de décision de plusieurs entreprises jurassiennes sont localisés hors du canton. A cet égard, depuis le printemps 2020, la situation sur le marché du travail s'est fortement dégradée en raison de la pandémie. Actuellement, le Jura connaît un taux de chômage d'environ 5 % et il continuera à augmenter ces prochains mois. On ne saurait toutefois dire ici dans quelles proportions. A moyen terme toutefois, la préférence indigène «light»⁸ devrait améliorer la situation des demandeurs d'emploi et contribuer à la maîtrise du chômage.

Formation

Dans le cadre d'une enquête nationale, parue en mai 2019, visant à déterminer la part des élèves qui disposent du niveau attendu en mathématiques et en langues, le canton du Jura apparaît parmi les cantons les mieux classés. Les bons résultats obtenus par les élèves du canton confirment la valeur du système scolaire jurassien et la qualité du travail accompli par le corps enseignant. A l'avenir, le Gouvernement compte s'appuyer sur ces résultats pour

7. Cf. BAK Basel, Rapport économique commun des Cantons de Bâle-Ville, Bâle-Campagne et Jura, Bâle, 31.03.2020, dont sont issus la plupart des chiffres de ce chapitre.

8. Obligation d'annoncer les postes vacants aux offices régionaux de placement (ORP) dans les professions où le taux de chômage excède 5 %, introduite en 2018 comme solution d'application de l'initiative contre l'immigration de masse.

maintenir et développer encore la qualité de l'école au service de la population. Il y a également lieu de relever l'excellent niveau de formation des jeunes Jurassiens, dont 93,7 % ont un diplôme du niveau secondaire 2 ou tertiaire. La présence du campus Strate J à Delémont représente un atout par la diversité et la complémentarité des formations qui y sont dispensées. La Haute Ecole Arc a connu un développement important sur le site de Delémont. Le nombre d'étudiants en soins infirmiers est passé de 39 en 2015 à plus de 70 en 2019 et 2020. Depuis 2018, le cursus complet de la filière «économie d'entreprise» est dispensé à Delémont et les effectifs ont eux aussi augmenté. A ce jour, le nombre d'étudiants sur le campus Strate J a dépassé les 200 en 2019 et 2020.

Territoire et environnement

L'achèvement de l'A16, dont le dernier tronçon a été inauguré en 2017, n'a pour l'instant pas permis de recueillir tous les bénéfices escomptés. Il n'y a pas eu d'afflux majeur de citoyens en provenance des régions voisines. La réduction des trajets vers les centres urbains n'a pas constitué un argument suffisant pour attirer de nouveaux habitants, d'autant que la liaison routière vers Bâle reste compliquée et que la liaison ferroviaire directe entre Bâle et l'Arc lémanique ne sera pas rétablie avant 2025. A elle seule, la mise en place d'infrastructures de transport ne suffit pas à développer une région mais elle démontre la nécessité de poursuivre une politique proactive. Plusieurs mesures du programme de législature ont toutefois d'ores et déjà débouché sur la modification des conditions-cadres, qui devraient se traduire par des effets concrets à moyen terme.

Le Jura n'est pas épargné par les conséquences du réchauffement climatique. Les épisodes de sécheresse tendent à se répéter avec pour effet le plus spectaculaire le dépérissement des forêts. La chute de la biodiversité a un impact durable auquel il convient de répondre par des mesures adaptées. Il s'agit de préserver la qualité de vie qui demeure un atout majeur du canton, d'autant que les activités de loisirs tendent à se développer sur son territoire et génèrent des réflexions sur l'utilisation de la zone agricole, de la forêt ou des cours d'eau. Les manifestations en faveur du climat, suivies par de nombreux jeunes Jurassiens, témoignent d'une prise de conscience plus globale de la nécessité d'agir. La politique énergétique représente sur ce plan un autre enjeu majeur des prochaines décennies. D'importants défis seront à relever pour la mettre en œuvre, d'autant que les avis sont loin d'être unanimes quant aux sources d'énergie à développer.

Politique extérieure

Compte tenu de sa taille et de son positionnement, le Jura, bien que Canton à part entière, ne peut pas agir seul. C'est grâce au dialogue, à la collaboration et à la recherche de solutions au plan fédéral, intercantonal et transfrontalier que le Canton pourra mieux faire face aux enjeux et réaliser les projets nécessaires à son développement. La législature 2016-2020 témoigne de l'importance grandissante des affaires extérieures pour le canton du Jura, ainsi que cela ressort clairement des rapports sur les affaires extérieures transmis chaque année au Parlement. Ceci s'explique par la superposition croissante de la politique extérieure et de la politique intérieure. Il n'existe plus aujourd'hui de domaine d'activité de l'Etat qui ne dépende pas de décisions prises à l'extérieur du territoire cantonal. On pense ici, par exemple, au développement des infrastructures routières et ferroviaires, à l'intégration des étrangers ou aux assurances sociales.

La législature qui prend fin a également révélé que la cohésion nationale, qui constitue le fondement du système helvétique, ne va pas toujours de soi⁹. La réforme de la péréquation financière entre les Cantons et la Confédération est éloquente à ce sujet. Alors que l'objectif du système péréquatif est d'éviter des déséquilibres financiers trop grands entre les Cantons, la réforme adoptée par les Chambres fédérales contribue à renforcer l'attractivité des Cantons à fort potentiel de ressources et à péjorer celle des Cantons aux indices les plus faibles. Le déséquilibre entre Cantons riches et Cantons pauvres va donc encore progresser.

Il faut également relever le rôle déterminant que les conférences intercantionales jouent dans le travail de lobbying envers les offices fédéraux, le Conseil fédéral et les Chambres fédérales. Les conférences les plus importantes, qui disposent de personnel spécialisé, représentent les Cantons vis-à-vis des acteurs fédéraux et initient également elles-mêmes des réformes. Certaines sont devenues les interlocutrices privilégiées de l'administration fédérale et du Conseil fédéral. Pour le Canton du Jura, il est donc particulièrement important de participer activement aux travaux des conférences et, lorsque la possibilité se présente, d'intégrer le comité, voire d'assurer la présidence de l'une ou l'autre d'entre elles. La législature 2016-2020 a permis de renforcer considérablement la participation du Gouvernement aux conférences intercantionales. Charles Juillard a assuré la présidence de la Conférence des directeurs cantonaux des finances (CDF) de janvier 2016 à novembre 2019. Nathalie Barthoulot a repris quant à elle la présidence de la Conférence des directeurs cantonaux des affaires sociales (CDAS) depuis juin 2020. Jacques Gerber est actuellement membre du Comité de la Conférence des directeurs cantonaux de l'agriculture (CDA) et David Eray de la Conférence des chefs des départements cantonaux pour la forêt, la faune et le paysage (CDFo). Vu la taille du canton du Jura, ceci peut être considéré comme un succès de l'action gouvernementale.

9. Cf. rapports sur les affaires extérieures 2018 et 2019.

Relations institutionnelles

Le programme de législature soulignait qu'«une forme de conservatisme freine des réformes et des projets d'envergure». Cela a en effet ralenti la réalisation de certains projets. Si Exécutif et Législatif ont chacun leur rôle à jouer en vertu de la séparation des pouvoirs, les appréciations diffèrent parfois de manière importante et des ressources significatives doivent être engagées pour trouver des compromis. Ainsi, l'aboutissement de la réforme de la fiscalité et de financement de l'AVS (RFFA) a nécessité entre les deux lectures une rencontre entre le Gouvernement in corpore et les partis politiques. De même, si les évolutions législatives et techniques suscitent des questionnements et débouchent sur des interventions parlementaires, les réponses dépassent souvent le champ cantonal; des ressources doivent toutefois y être consacrées pour y répondre.

S'agissant de la collaboration entre l'Etat et les communes, la législature a également mis en exergue des attentes et des perceptions différentes de certains enjeux entre ces deux échelons institutionnels. La réforme de la péréquation financière n'a en particulier pas pu se concrétiser en raison de visions différentes. Sur ce plan, il est important que l'Association jurassienne des communes (AJC) soit un interlocuteur qui représente les communes dans leur diversité et qui puisse, par des positions consolidées, contribuer à parvenir à des solutions.

Finances

Les investissements totaux réalisés sur le territoire jurassien depuis 2016 représentent une moyenne annuelle de 64 millions de francs provenant du budget cantonal, des subventions de la Confédération et des subventions fédérales pour l'A16. Les montants nets à charge de l'Etat se montent à 30 millions de francs par année et s'inscrivent ainsi dans les efforts observés depuis 2007.

Toujours entre le 1^{er} janvier 2016 et le 31 décembre 2019, les charges ont progressé de 57 millions¹⁰, dont 47 millions s'expliquent par les aides financières¹¹ et 9 millions par les dépenses propres¹². Durant ces quatre exercices, les recettes ont augmenté pour leur part de 47 millions. Ces ressources supplémentaires sont principalement composées des impôts pour 21 millions et des revenus de transfert pour 17 millions¹³. Les taxes représentent une augmentation de 3 millions.

Il convient ainsi d'observer que les principaux besoins, à savoir les aides financières, ont été financés presque à part égale entre les recettes fiscales et les revenus de transfert. Les moyens supplémentaires à disposition ne dépendent plus de la péréquation financière intercantonale.

10. Avant charges extraordinaires permettant d'augmenter la réserve pour politique budgétaire.

11. Charges de transfert, autrement dit subventions.

12. 7 millions de charges en personnel et 2 millions de charges de biens et services.

13. Participation financière de la Confédération et des communes.

Entre 2015 et 2019, les montants reçus à ce titre sont restés stables avec une variation des plus modestes de 24 000 francs. Ce chiffre n'est de loin plus comparable aux 25 millions de francs supplémentaires reçus entre 2011 et 2015 ni aux 14 millions de plus encaissés en 2011 par rapport à 2010. Les ressources sont principalement affectées dans les trois secteurs suivants : la formation (27,5 %), la prévoyance sociale (23,5 %) et la santé (16,2 %).

La fortune étatique atteint 106 millions de francs et intègre la réserve de 30,5 millions de francs pour politique budgétaire. Cette relativement bonne situation constitue un atout à la fois non négligeable et fragile. En effet, les conséquences financières, pour l'Etat, de la crise du coronavirus sont encore difficilement chiffrables. Il est toutefois établi que les recettes, notamment fiscales, seront moindres au cours des prochaines années en raison des difficultés des entreprises et d'une augmentation du chômage. Les charges s'en trouveront quant à elles augmentées, au vu des différentes mesures prises pour lutter contre les conséquences économiques, sans oublier une hausse des personnes bénéficiant de prestations de complément. Finalement, tant le report des charges de la Confédération sur les Cantons¹⁴ que l'impact de la RFFA sur les recettes fiscales continuent, chacun, à représenter un point de vigilance particulier.

14. On songe par exemple au dossier «financement et aménagement de l'infrastructure ferroviaire (FAIF)».



BILAN GLOBAL

Axe 1 Le canton du Jura accentue sa croissance démographique

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

Un cadre naturel préservé qui offre de l'espace, des prix fonciers et immobiliers attractifs, un système éducatif performant¹⁵ et un haut niveau de sentiment de sécurité constituent autant d'éléments propres à favoriser l'implantation de nouveaux habitants. Malgré ces atouts de poids, la croissance démographique jurassienne reste en dessous de la moyenne suisse. Ceci s'explique par l'absence d'un grand centre urbain, par le manque d'opportunités professionnelles, en particulier dans le secteur tertiaire, par la faiblesse du revenu moyen par habitant et par la fiscalité comparativement élevée. Attirer de nouveaux habitants nécessite donc d'agir dans différents domaines et à différents niveaux afin de renforcer l'attractivité du cadre de vie dans sa globalité.

Au cours de la législature 2016-2020, le Gouvernement a choisi de mettre un premier accent sur la diversification de l'économie jurassienne, à l'exemple de ce qui a été fait avec le Parc suisse d'innovation¹⁶ et, par ce biais, la création d'emplois qualifiés. Ces efforts prennent du temps à déployer leurs effets. Cependant l'objectif est, à moyen et long termes, d'offrir des places de travail aux Jurassiens une fois diplômés et d'attirer une nouvelle main-d'œuvre. Le développement d'une politique familiale moderne et attrayante a constitué la deuxième priorité du Gouvernement. Le dispositif d'accueil extrafamilial a ainsi été élargi et la sécurité financière des familles renforcée¹⁷.

Différentes autres mesures réalisées au cours de la législature auront un impact, direct ou indirect, sur la croissance démographique dans le canton. On peut citer ici à titre d'exemple la pérennisation et le renforcement de la maturité gymnasiale bilingue proposée par le Lycée de Porrentruy et le Gymnasium Laufental-Thierstein qui constitue un atout vis-à-vis de la population jurassienne et alémanique, permettant assurément de tisser des liens renforcés avec les cantons alémaniques voisins¹⁸. Le Théâtre du Jura va pour sa part enrichir l'offre culturelle existante et augmenter la visibilité du Jura en dehors de ses frontières¹⁹.

De façon plus spécifique, le Gouvernement a également renforcé et développé le marketing territorial, en modernisant et dynamisant les outils utilisés. De nombreuses actions ont été déployées par le biais de campagnes de communication et d'autres canaux développés

15. Dans les enquêtes nationales réalisées en 2016 et 2017 sur mandat de la Conférence des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) et visant à déterminer la part des élèves qui disposent du niveau attendu en mathématiques et en langues, le canton du Jura apparaît parmi les mieux classés de Suisse.

16. Cf. chapitre «Axe 2 Le canton du Jura diversifie son économie».

17. Cf. ci-dessous.

18. Cf. chapitre «Axe 3 Le canton du Jura valorise sa participation à la métropole bâloise».

19. Cf. chapitre «Ambitions collectives».

ou renforcés, tels que les réseaux sociaux ou encore le site propre au marketing territorial www.vivredanslejura.ch. La mise sur pied d'événements grand public, ceux impliquant le Gouvernement mais aussi les ambassadeurs Jura l'original, ont également favorisé le rayonnement et le capital «sympathie» du canton à l'extérieur. La population bâloise a constitué un public cible privilégié²⁰.

PROJETS MARQUANTS

Politique familiale

Le dispositif d'accueil extrafamilial a été élargi à plusieurs niveaux. Le nombre de places en institutions d'accueil de l'enfance, intégrées dans la planification cantonale, est passé de 912 en janvier 2016 à 1 020 en août 2020. Dans le même temps, les heures de garde en milieu familial ont, elles, augmenté de 588 000 heures en 2016 à 645 000 en 2018²¹. Ceci représente une hausse globale d'environ 10 %. L'introduction de la journée à horaire continu au Collège Thurmann à Porrentruy, en août 2016, constitue une autre nouveauté. Depuis, près de 400 élèves sont pris en charge par l'école du début des cours le matin jusqu'à la fin des cours durant l'après-midi. En garantissant la prise en charge des enfants pendant les heures de travail, le système d'accueil extrafamilial permet aux parents de concilier plus facilement vie professionnelle et vie familiale. En outre, il promeut l'égalité des chances et l'intégration dans la société en assurant une prise en charge de qualité des enfants pendant l'absence de leurs parents.

Le Gouvernement a également porté une attention particulière à la sécurité matérielle des familles. La déduction fiscale pour les frais de garde a été multipliée par un facteur trois pour atteindre 10 000 francs en 2020. Grâce au contre-projet à l'initiative pour les prestations complémentaires en faveur des familles, accepté en votation populaire en juin 2018 et mis en œuvre en janvier 2019, le subside pour les primes LAMal pour les familles à revenu modeste a été renforcé. Une augmentation des allocations familiales ainsi qu'une déduction fiscale supplémentaire sur le versement des primes de l'assurance maladie ont, elles, été acceptées par le Parlement en septembre 2019 dans le cadre du projet jurassien RFFA pour entrer en vigueur à partir de 2020, respectivement 2021. Ces différentes mesures contribuent à alléger de façon significative le budget des familles jurassiennes et à améliorer leur situation financière. Par ailleurs, le tarif des institutions d'accueil extrafamilial pour la facturation aux parents a été modifié, ce qui a permis non seulement de faire augmenter le taux d'autofinancement des structures à environ un tiers mais également de garantir une plus grande équité entre les familles en fonction de leurs ressources.

20. Cf. ci-dessous.

21. Les chiffres 2019 ne sont pas encore disponibles.

Renforcement du tissu social

Considérant qu'une meilleure connaissance du tissu social jurassien permettra de définir des stratégies d'action pour le renforcer, le Gouvernement a fait réaliser deux études dans ce domaine. Le premier «Rapport social», publié en 2019, définit les indicateurs pertinents pour appréhender la notion de pauvreté au sens large, c'est-à-dire en englobant les dimensions de conditions de vie matérielle, de santé, d'éducation, d'interactions sociales, de sécurité, etc. Le rapport, qui répondait à une demande du Parlement, sera ainsi complété et renforcé ces prochaines années afin de pouvoir effectuer des analyses plus approfondies tout en mettant en œuvre des mesures visant à lutter contre le phénomène de la pauvreté. A la suite de l'enquête suisse sur la santé, réalisée tous les cinq ans par l'Office fédéral de la statistique en 2017, le Gouvernement a souhaité un «suréchantillonnage» pour pouvoir tirer des conclusions probantes pour le canton. Les indicateurs présentés dans le rapport de l'Observatoire suisse de la santé (OBSAN), également paru en 2019, donnent un large aperçu de l'état de santé perçu par la population du canton : sentiment par rapport à son propre état de santé, comportements pouvant influencer la santé, conditions de logement ou encore situation professionnelle. Ces deux rapports montrent la nécessité de prendre des mesures coordonnées pour lutter efficacement contre la pauvreté et pour améliorer l'état de santé et le bien-être de la population. Des mesures pour lutter contre la pauvreté ainsi que des actions pour renforcer la promotion de la santé et la prévention sont par ailleurs déjà en cours d'élaboration par les services de l'État les plus directement concernés.

21

Marketing territorial

La législature 2016-2020 a connu une montée en puissance au niveau du marketing territorial. Un grand nombre de campagnes de communication ont été menées afin de susciter l'intérêt de potentiels nouveaux habitants et, de façon plus générale, d'accroître le capital «sympathie» du canton à l'extérieur de ses frontières. Quelques-unes des actions les plus marquantes sont citées ici à titre d'exemple. Fin 2016, une campagne de communication unique en Suisse a été lancée à Bâle : l'affichage de messages publicitaires en mousse végétale. S'adressant à un public plus jeune, une campagne digitale intitulée «Voici ce que vous allez manquer si vous ne venez pas vivre dans le Jura» a été menée en 2017 sur les réseaux sociaux. Cette vidéo a suscité l'intérêt des internautes en mettant en valeur de façon un peu décalée les atouts, les traditions et les symboles du Jura.

La deuxième partie de la législature a été marquée par plusieurs manifestations de grande envergure. On pense ici aux festivités du 40^e anniversaire du Canton et à la journée Jura-

Bâle dans le cadre de la Fête des Vignerons en 2019 ainsi qu'à la victoire du HC Ajoie en finale de la Coupe de Suisse en 2020. Même si l'objectif premier de ce type d'évènements n'est pas seulement de promouvoir le canton du Jura à l'extérieur, ils contribuent activement à renforcer son image de manière positive. Finalement, une refonte complète du site www.vivredanslejura.ch, qui présente les opportunités de s'établir dans la région ou d'y développer un projet, a été entreprise en 2020 afin de répondre de façon plus ciblée aux questions des personnes potentiellement intéressées.

Axe 2 Le canton du Jura diversifie son économie

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

La diversification de l'économie jurassienne s'est poursuivie ces dernières années, notamment dans les secteurs tels que le médical, les technologies de l'information et de la communication²², l'informatique ou encore les services. Près de 45 % des créations potentielles d'emplois à moyen terme sont issues de projets innovants qui relèvent de ces domaines²³. Différents instruments ont été introduits dans ce sens au cours des années passées. La mise en œuvre au plan cantonal de la RFFA à partir du 1^{er} janvier 2020 constitue à ce titre un élément essentiel de la stratégie cantonale. Les moyens découlant de la loi fédérale sur la politique régionale (LPR) restent par ailleurs bienvenus pour développer des projets sur le territoire cantonal, à l'instar de FAGUS, centre de production de bois de feuillus collés qui s'est installé aux Breuleux. Les enveloppes LPR sont également intéressantes en ce qu'elles renforcent les collaborations entre les entreprises et la recherche appliquée puisqu'il est possible de consacrer des moyens à ce titre. Les programmes de mise en œuvre de la LPR ont du reste été renégociés avec succès avec le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) pour la période 2020-2023, avec un montant total mis à disposition de la part de la Confédération de l'ordre de 43 000 000 francs²⁴ pour un montant du côté jurassien d'environ 8 600 000 francs²⁵. Les moyens mis à disposition par Berne ont été maintenus, ce qui n'était pas évident mais a pu être obtenu grâce à la qualité des projets soutenus. En outre, pour assurer une certaine visibilité au canton et optimiser l'utilisation des ressources en faveur du soutien aux entreprises, les partenariats avec les Cantons de Bâle-Ville et Bâle-Campagne d'une part (notamment via Basel Area Business & Innovation et le Parc suisse d'innovation) et les Cantons romands d'autre part (par exemple le programme de coaching Platinn, plateforme d'innovation des Cantons de Suisse occidentale) se sont poursuivis, respectivement ont été clarifiés. A cela s'ajoutent des programmes d'ancrage plus local, comme Creapole dont la mission a été redéfinie. Les entreprises jurassiennes, en voie de création ou déjà existantes, disposent ainsi d'outils intéressants pour se développer. Ces prestataires offrent en effet du conseil au niveau organisationnel, pour l'élaboration de modèles d'affaires mais également pour trouver des partenariats et des sources de financement.

La crise survenue au printemps 2020 confirme toutefois la nécessité de renforcer cette diversification²⁶. Durant les mois à venir, des efforts particuliers seront réalisés afin que les entreprises s'approprient encore mieux ces structures qui permettent des approches

22. Cf. chapitre «Axe 4 Le canton du Jura est un acteur de la transition numérique».

23. Selon les statistiques de la Promotion économique.

24. Contributions à fonds perdus et prêts.

25. Y compris les heures valorisées et la couverture des prêts fédéraux.

26. C'est dans cette optique qu'une mesure de soutien aux projets innovants permettant de maintenir l'activité économique locale a été mise sur pied, avec un soutien allant jusqu'à 50 000 francs par projet. D'abord limitée au 30 juin, la mesure a été prolongée au 16 septembre 2020.

transversales entre secteurs et métiers au sein de notre région. Il s'agira aussi et surtout de maintenir des conditions-cadres satisfaisantes visant à maintenir les emplois, voire à en créer de nouveaux.

PROJETS MARQUANTS

La RFFA doit renforcer l'attrait et la compétitivité du canton du Jura en matière d'implantation d'entreprises. En vigueur depuis janvier 2020, le projet jurassien prévoit une baisse de l'imposition sur le bénéfice des entreprises de 20,5 % à 15 % dès 2024 (17 % en 2020 et en 2021, puis 16 % en 2022 et en 2023). Les mesures supplémentaires liées à cette réforme sont particulièrement avantageuses pour les personnes morales innovantes créatrices d'emplois qualifiés. Elles s'articulent autour de deux axes principaux, d'une part l'introduction d'une «patent box», mesure qui réduit la fiscalité des bénéfices provenant de brevets et de droits comparables avec un allègement maximal possible de 90 %, d'autre part une déduction fiscale supplémentaire (50 %) pour les dépenses de recherche et de développement équivalent à 150 % des charges suisses y relatives. Après l'introduction, en 2012, du statut de «Nouvelle Entreprise Innovante» (NEI), l'introduction de la RFFA au niveau cantonal constitue un nouvel élément essentiel pour favoriser l'éclosion d'activités novatrices sur le territoire cantonal et poursuivre la diversification du tissu économique. Ainsi que cela figurait dans le message au Parlement, l'introduction de ce nouvel instrument était indispensable pour éviter le départ d'entreprises en raison de la concurrence fiscale internationale et intercantonale; ce volet, conjugué au renforcement de la promotion économique sur les marchés étrangers via Basel Area Business & Innovation, doit également renforcer l'attractivité de notre canton et déboucher sur un retour sur investissement.

Au plan intercantonal, la législature 2016-2020 a été marquée par le renforcement et la simplification des structures communes avec le pôle économique bâlois. Basel Area Business & Innovation, constitué sous forme de société anonyme, est désormais notre interlocuteur à la fois pour la promotion économique exogène et pour le Parc suisse d'innovation. Des représentants des trois Cantons de Bâle-Ville, de Bâle-Campagne et du Jura ainsi que de la Chambre de commerce et d'industrie du Jura et de la Chambre de commerce des deux Bâle siègent au sein du conseil d'administration. Cette participation offre des perspectives aux entreprises jurassiennes. Le Parc suisse d'innovation en particulier représente un atout significatif pour notre région. Son antenne jurassienne, située dans la zone d'activités d'Innodel à Courroux, a été inaugurée en octobre 2019. Les entreprises qui s'y implantent sont en principe actives dans le domaine de la santé de proximité ou dans l'industrie 4.0. Le Parc suisse d'innovation doit permettre d'enrichir le tissu économique jurassien, tant

par des projets innovants à haute valeur ajoutée que par des projets de diversification. Des programmes d'accélération de projets, notamment i4Challenge, y sont déployés. Ceux-ci offrent l'accès à des accompagnements par des experts et surtout la possibilité d'obtenir des financements pour le développement des projets soumis. Basel Area Business & Innovation contribue également à resserrer les liens entre les acteurs économiques jurassiens et les milieux académiques de la recherche. Ainsi, le Centre suisse d'électronique et microtechnique (CSEM) dispose d'un bureau sur le site de Delémont et plusieurs projets sont en cours avec des entreprises jurassiennes, de même que des projets avec l'Université de Bâle et les Hautes écoles spécialisées.

Axe 3 Le canton du Jura valorise sa participation à la métropole bâloise

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

Fortement attaché à la langue française, ancré dans l'Arc jurassien, offrant des espaces généreux et des paysages authentiques, à la pointe dans les secteurs de l'horlogerie, la microtechnique et l'automatisation... Par toutes ces particularités, le territoire jurassien se différencie clairement du noyau de l'agglomération bâloise. Et pourtant, situé à seulement 40 km de la ville de Bâle, le canton du Jura fait partie intégrante de l'espace métropolitain bâlois. Comme le mentionnait le programme de législature 2016-2020, les nombreuses instances et collaborations reflètent l'intensité des relations que le Canton du Jura entretient avec la région bâloise. Tout au long de ces cinq dernières années, le Gouvernement a activement œuvré à leur renforcement.

PROJETS MARQUANTS

Ce sont certainement les domaines de l'économie, de l'innovation et de la formation qui illustrent de la façon la plus significative l'intensification des relations entre le Canton du Jura et les deux Cantons bâlois au cours de la législature. Non seulement la refonte des structures de Basel Area Business & Innovation et du Parc suisse d'innovation a permis d'y impliquer de nouveaux acteurs jurassiens, notamment la Chambre de commerce et d'industrie du Jura et la Haute Ecole Arc (HE-Arc), mais l'ouverture de l'antenne jurassienne du Parc a grandement rapproché les entreprises jurassiennes des acteurs bâlois actifs dans les domaines de l'économie, de l'innovation et de la recherche²⁷. Ainsi, le cercle des acteurs jurassiens impliqués dans la collaboration avec la région bâloise a été fortement élargi.

Un facteur de succès essentiel de l'arrimage du canton du Jura au pôle économique bâlois est le bilinguisme. Ayant conscience de l'impact de la barrière linguistique, le Gouvernement a poursuivi, voire renforcé la collaboration avec les acteurs bâlois de la formation. La maturité gymnasiale bilingue proposée par le Lycée de Porrentruy et le Gymnasium Laufental-Thierstein représente un projet phare dans ce domaine. Suscitant un intérêt croissant auprès des élèves jurassiens et bâlois, les Cantons du Jura et de Bâle-Campagne ont ouvert une deuxième classe depuis la rentrée d'août 2018. Une quarantaine de jeunes débutent désormais chaque année cette formation unique en Suisse. Le renforcement de cette filière apporte non seulement une plus-value pédagogique mais représente également un atout culturel et économique pour la région Bâle-Jura. Le bilinguisme reste un défi majeur à relever afin de favoriser l'arrimage du Jura au pôle économique bâlois.

27. Cf. chapitre «Axe 2 Le canton du Jura diversifie son économie».

La valorisation de la participation du canton du Jura à la métropole bâloise implique également l'amélioration des voies de communication. L'engagement politique et technique du Canton du Jura a été récompensé avec la décision du Parlement fédéral d'inclure deux projets dans l'étape d'aménagement 2035 du programme de développement stratégique de l'infrastructure ferroviaire (PRODES 2035). D'une part, un montant d'environ 130 millions de francs sera consacré à la réalisation d'une voie de croisement à Grellingen; dès décembre 2025, cela permettra la circulation de trains grandes lignes à chaque demi-heure entre Bâle, Delémont et Bienne. D'autre part, une liaison directe sera rétablie à chaque heure en direction de l'Arc lémanique²⁸. Dans le domaine routier, la législature a été marquée par l'intégration de la H18, qui relie les autoroutes A2 et A3 de la région bâloise à la Transjurane (A16) au réseau des routes nationales à compter de janvier 2020. Désormais, les charges d'entretien et d'aménagement incombent à la Confédération. Les Cantons du Jura et de Bâle-Campagne s'engagent dès à présent pour que la nouvelle A18 soit intégrée au PRODES des routes nationales lors de sa prochaine mise à jour.

La participation commune des cantons du Jura et de Bâle-Ville, mais également de Bâle-Campagne, à la Fête des Vignerons en juillet 2019 symbolise parfaitement la qualité et l'intensité des liens qui unissent les deux territoires. Sous le slogan «Jura et Bâle, Carnaval et plus encore !», les cantons partenaires ont présenté leurs traditions carnavalesques, leurs offres culturelles ainsi que leurs terroirs. Les Cantons de la Suisse du Nord-Ouest, dont les Cantons du Jura et des deux Bâle, croient au fort potentiel fédérateur de ce type de projet. C'est pourquoi ils ont décidé, en 2019, de se lancer ensemble dans l'aventure d'une exposition nationale. Ils soutiennent ainsi le projet «Svizra27» initié à la base par des acteurs du monde économique argovien. Organiser une exposition nationale est un processus long et complexe qui nécessite le soutien d'un nombre important d'acteurs, dont la Confédération. Si le projet «Svizra27» voit véritablement le jour, il permettra également d'accroître considérablement la visibilité de la Suisse du Nord-Ouest, aussi bien au plan régional que national, y compris de ses entreprises.

28. Cf. chapitre «Axe 5 Le canton du Jura s'assure un développement équilibré et durable».

Axe 4 Le canton du Jura est un acteur de la transition numérique

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

La transition numérique a continué à s'accélérer durant la législature. Afin de mettre en exergue son importance pour l'économie jurassienne, le Gouvernement a proposé au Parlement d'adopter un arrêté relatif à l'étape 2, portant sur les années 2018-2022, du sixième programme de développement économique 2013-2022. Le soutien à la digitalisation et à la numérisation constitue ainsi un sixième enjeu, expressément identifié, de l'économie jurassienne. Différentes mesures le concrétisent. Ainsi, au cours de la législature, 23 entreprises actives dans les nouvelles technologies ont bénéficié du statut de NEI. Quelques-unes ont pris place dans les locaux du Parc suisse d'innovation, ce qui doit favoriser les échanges et générer une plus-value pour ces start-ups. Des échanges ont par ailleurs régulièrement lieu avec les milieux économiques, en particulier les entreprises jurassiennes et leurs organisations faîtières, pour les sensibiliser à la nécessité de prendre ce paramètre en considération, en particulier lors du processus d'innovation.

La transition numérique nécessite par ailleurs des infrastructures. Ces nouvelles technologies suscitent toutefois des interrogations et des craintes au sein de la population en général et du Parlement en particulier. Ces questionnements, légitimes, devront trouver des réponses concrètes. De même, le Parlement s'est quelquefois montré réticent face aux projets digitaux. Ni le vote électronique ni la digitalisation du Journal officiel n'ont obtenu son aval. Il a toutefois accepté de modifier la législation pour rendre obligatoire l'utilisation de JURAC, application électronique pour le dépôt et le traitement des demandes de permis de construire; il a également validé l'adhésion à CARA, association intercantonale qui offre une plateforme de santé numérique sécurisée pour constituer le dossier électronique du patient.

28

PROJETS MARQUANTS

Une partie des réticences face aux technologies de l'information et de la communication (TIC) est certainement due à la fracture numérique. A cet égard, différentes actions concrètes sont menées en vue de la réduire et d'accompagner au mieux le citoyen. Ainsi, un cours a été mis sur pied à l'intention des collaborateurs de l'administration cantonale et des communes. L'objectif est de permettre aux personnes concernées de s'approprier pleinement le guichet virtuel pour ensuite accompagner le citoyen. Dans la même idée, il est prévu d'installer prochainement des bornes interactives dans les locaux de l'administration communale de Porrentruy ainsi que dans certains services de l'administration cantonale. Les collaborateurs qui y travaillent

pourront aider le citoyen à appréhender la technologie et ainsi éviter une fracture numérique. En effet, vu la taille du canton et dans la mesure où il n'est pas toujours aisé pour le citoyen de savoir quel est le bon interlocuteur (Confédération, Canton ou commune), il est indispensable de collaborer étroitement avec les communes et de créer autant que possible des synergies. Pour ce faire, un comité de pilotage réunissant des représentants de l'Etat et des communes a été mis sur pied, avec pour objectif de développer des prestations numériques dont le financement sera partagé. Ce modèle n'a pas encore pu être validé, bien que des premiers projets pilotes²⁹ aient été menés avec succès.

L'école jurassienne forme les jeunes à l'utilisation des TIC, pleinement intégrées dans l'apprentissage quotidien. Ainsi, la plate-forme Educlasse a été complètement revue et développée en partenariat avec le Canton de Berne pour permettre aux élèves d'accéder à des activités pédagogiques en ligne conformes au Plan d'étude romand et permettre aux enseignants de transmettre le travail aux élèves puis de le corriger. Un système de vidéo en flux (VOD) a aussi été mis en place pour assurer la continuité pédagogique.

29. Citons notamment l'inscription des élèves dans les écoles, l'avis de mutation des contribuables au sens de l'article 118 LI ou e-déménagement, qui permet d'annoncer son déménagement d'une commune à l'autre de manière électronique.

Axe 5 Le canton du Jura s'assure un développement équilibré et durable

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

Le maintien et le développement qualitatif du cadre naturel, du territoire bâti et du tourisme sont au cœur de l'axe 5. Sur ce plan, si la situation de l'environnement, de la biodiversité ou encore des forêts reste globalement préoccupante à l'échelle suisse et jurassienne, d'importants efforts ont été entrepris par l'Etat pour inverser les tendances. La législature a ainsi été marquée par une volonté toujours plus forte de développer le territoire jurassien de manière durable, responsable et équilibrée, en accord avec les principaux partenaires, qu'il s'agisse des communes, des organisations de protection de la nature, des milieux économiques ou agricoles. C'est dans cette optique collaborative et globale qu'a par exemple été initié le plan spécial cantonal «Périmètre réservé aux eaux», qui vise à donner un espace aux cours d'eau et plans d'eau pour garantir leurs fonctions naturelles, la protection contre les crues ainsi que leur utilisation. Des ressources humaines et financières significatives ont ainsi été affectées au profit des différentes politiques sectorielles contribuant au développement durable. Différents projets législatifs vont également dans ce sens, avec la révision de la législation sur la gestion des eaux ou encore celle sur le stationnement, adoptées par le Parlement respectivement en septembre 2019 et juin 2020, ou encore la législation sur les déchets et les sites pollués en cours de traitement au sein du Parlement. Le Canton n'est toutefois pas seul concerné et ses efforts doivent être coordonnés au niveau fédéral. Différentes interventions ont ainsi eu lieu auprès de la Confédération, en collaboration avec les élus fédéraux, pour la sensibiliser à cette thématique et à la situation particulière de notre Canton³⁰.

Les services de l'Etat réalisent par ailleurs au quotidien d'importantes activités contribuant directement à la réduction des impacts humains et aux nécessaires modifications de comportements. Dans un contexte difficile et souvent sous le feu de la critique car ils en font trop ou pas assez, ils conseillent, soutiennent et contrôlent les entreprises, les ménages et les communes. L'actuel assainissement de la décharge de Rosireux à Bassecourt ou l'achèvement (hormis quelques travaux encore requis) de celle de Bonfol constituent des exemples parlants de projets alliant sensibilisation, vision intergénérationnelle et mise en évidence d'une biodiversité menacée.

Les effets de ces politiques sont rarement mesurables à court terme. En revanche, certains résultats positifs sont bien visibles : en témoignent en particulier une qualité de l'eau ou de l'air plutôt bonne, le retour de certaines espèces (par exemple la chouette chevêche) ou encore une biodiversité bien maintenue en zone forestière. La mobilité est importante en

30. Cf. notamment motion 19.4177 Une stratégie globale pour l'adaptation de la forêt aux changements climatiques; postulat 19.3652 Elaborer une stratégie nationale pour enrayer et réparer le dépérissement des forêts; question 19.5257 La mort des forêts est-elle une fatalité ?

matière de développement durable. S'agissant des transports publics, en 2019, 37 % des Jurassiens détenaient un abonnement aux transports publics, dont le réseau sur le territoire cantonal comprend 380 gares et points d'arrêt.

Des efforts conséquents restent toutefois à entreprendre, par exemple pour stopper la destruction de biotopes ou réduire les émissions polluantes (bruit, pesticides, lumière, azote, CO₂, etc.).

PROJETS MARQUANTS

L'aménagement du territoire constitue un axe fort du développement durable. Les chapitres «urbanisation» et «mobilité» du plan directeur cantonal ont ainsi été intégralement révisés et le Conseil fédéral les a approuvés le 1^{er} mai 2019. Les zones d'habitation étant nettement surdimensionnées dans le Jura et pour répondre aux exigences fédérales, l'Etat a créé des zones réservées afin de «geler» plusieurs dizaines d'hectares de terrains constructibles, dans l'attente de la révision des plans d'aménagement local par les communes. Des efforts particuliers ont été consentis en faveur de la densification des zones déjà bâties. La législation relative au stationnement des véhicules a été modifiée pour limiter l'emprise sur le sol.

La mobilité est un autre domaine dans lequel des mesures fortes ont été prises en faveur du développement durable. L'introduction de la cadence à la demi-heure parfaite dans toutes les gares ferroviaires situées entre Delémont et Porrentruy a conduit à une hausse remarquable de la fréquentation des transports publics. Cela a été rendu possible notamment par la réalisation d'une nouvelle gare à Bassecourt. Au niveau tarifaire, une offre de billets dégriffés a été introduite avec succès sur les lignes régionales des transports publics. La réouverture de la ligne entre Delle et Belfort offre un accès au réseau TGV et présente un potentiel à développer et à valoriser, par exemple pour les travailleurs frontaliers, afin de limiter la fréquentation des routes. La mise au concours du réseau de bus, effectuée au cours de la législature, permettra d'augmenter de 7 % l'offre de transports publics routiers dès 2022, tout en réduisant les coûts à la charge des collectivités publiques. Un effort important a par ailleurs été consenti pour convaincre la Confédération d'intégrer les projets jurassiens à l'étape 2035 de PRODES. Le Parlement fédéral a ainsi accepté que des trains du trafic grandes lignes circulent entre Bâle, Delémont et Bienne à une cadence à la demi-heure, avec le rétablissement d'une liaison directe vers Genève. Le projet ArcExpress La Chaux-de-Fonds - Delémont via Glovelier a été développé sur le plan technique; la Confédération a accepté d'en financer des études. Jugeant le projet de restructuration de CFF Cargo inacceptable, l'Etat jurassien s'est distingué par son engagement en faveur du maintien de l'offre de transport ferroviaire de marchandises dans

la région; dans ce domaine, une nouvelle plate-forme de transbordement sera notamment réalisée à Alle. Dans le domaine de la mobilité douce, le plan sectoriel des itinéraires cyclables a été révisé avec l'objectif de compléter le réseau et d'améliorer les infrastructures.

La législature a permis la réalisation des mesures prévues dans la Conception cantonale de l'énergie et le plan de mesures 2015-2021 et des objectifs de la Confédération de diversifier les sources d'approvisionnement. Le Parlement a ainsi ratifié, le 27 novembre 2019, une fiche du plan directeur cantonal, avec pour objectif de développer un projet modèle de parc éolien à la Haute-Borne. La révision de l'ordonnance sur l'énergie, entrée en vigueur en 2019, a introduit de nouvelles règles qui assurent l'efficacité énergétique des bâtiments construits ou assainis. En 2019, le Jura était ainsi classé au deuxième rang dans une étude du WWF qui a comparé les politiques climatiques des cantons dans le domaine du bâtiment³¹. Le programme jurassien de subventions pour l'assainissement énergétique des bâtiments a un effet positif sur le climat. Les subventions accordées durant une année permettent d'économiser, sur la durée de vie des installations, environ 84 millions de kWh, soit 0,4 % de la chaleur annuelle consommée dans le canton et 19 700 tonnes de CO₂, soit 0,7 % des émissions annuelles de CO₂³² ou celles de 4 850 personnes. La production d'énergie solaire se développe constamment; à titre d'exemple, l'Etat jurassien est intervenu afin que le site www.toitsolaire.ch couvre le plus rapidement possible le territoire jurassien afin d'indiquer aux propriétaires quel est le potentiel de production sur leur bâtiment. S'agissant de la géothermie profonde, au vu du séisme survenu à Pohang en Corée du sud en novembre 2017 et considérant les réactions de la population et du Parlement³³, le Gouvernement a ouvert une procédure, actuellement en cours, pouvant mener à la révocation de l'autorisation du projet de Haute-Sorne.

L'action de l'Etat dans le domaine de l'environnement est constituée d'une multitude d'actions locales pas toujours spectaculaires (contrôles et interventions de terrain, conditions dans les autorisations, conseils aux privés, soutien aux tâches communales, entretien et signalisation de biotopes, soins aux forêts, soutien au développement de l'agriculture bio qui touche aujourd'hui près des 20 % des exploitations et représente le plus haut taux de Suisse romande...). Ces actions primordiales sont appuyées par des projets permettant de mettre un accent fort sur une thématique (souvent un problème) d'actualité. Le Gouvernement s'est ainsi particulièrement impliqué dans la thématique des produits chimiques et du climat, avec l'engagement de personnel pour ces deux tâches jusqu'ici non réalisées au sein de l'Etat. Un programme cantonal de réduction des produits phytosanitaires a ainsi pu être mis en place avec les milieux concernés, programme qui touche tant l'agriculture que les zones urbanisées (le projet «Jardin vivant» qui en découle permet de faire le lien avec la préservation de la

31. WWF Suisse, Evaluation de la politique climatique cantonale des bâtiments, 7 août 2019.

32. Estimation pour l'année 2019.

33. Dépôt d'une initiative populaire, certes invalidée, et adoption par le Parlement en décembre 2018 d'une motion intitulée «Stop définitif au projet de géothermie profonde en Haute-Sorne».

biodiversité). Au niveau des réseaux d'eau potable, les différentes interconnexions réalisées ont permis d'augmenter la sécurité d'approvisionnement dans le canton (projet SEF III, liaison avec Moutier, réseau A16 repris par le SIDP...). Pour la biodiversité et le paysage, les projets sur les cours d'eau sont souvent les plus visibles. Le projet «40 ans-40 chênes», mené par le Canton et pratiquement toutes les communes, restera ici comme un élément marquant, aussi pour sa belle symbolique.

Axe 6 L'Etat jurassien modernise ses structures

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

Le monde qui bouge, le monde qui se transforme, le monde qui évolue confirme la nécessité de transformer les structures de l'Etat. L'administration cantonale doit s'adapter aux aspirations des nouvelles générations qui souhaitent bénéficier d'une plus grande flexibilité dans leur activité professionnelle. Par ailleurs, l'évolution technologique rapide permet d'imaginer une autre manière de travailler ainsi qu'une autre organisation des structures de l'Etat. Il s'agit enfin d'améliorer l'efficacité de l'administration et, ainsi, de réaliser des économies financières mais aussi et surtout de satisfaire au mieux les attentes de la population. Après la réalisation de plusieurs projets-pilotes, le processus «Repenser l'Etat», qui relie l'ensemble de ces initiatives jusque-là quelque peu isolées, a été lancé en décembre 2018. Ce programme global, qui vise à redessiner l'administration cantonale en profondeur, comporte quatre axes de réflexions, à savoir les structures, la digitalisation, les prestations et les recettes. Il vise également à conférer davantage de flexibilité, de souplesse et d'agilité au sein de l'administration, pour lui permettre de répondre aux défis du XXI^e siècle. «Repenser l'Etat» comporte un volet participatif important. Ainsi, l'ensemble des employés de la fonction publique peut en tout temps faire des propositions d'amélioration du fonctionnement de l'administration. Plus de 600 idées ont été déposées lors de la première année du projet. Ce processus participatif a été ouvert à la population durant un mois en septembre 2019, amenant près de 200 propositions supplémentaires. La feuille de route du projet sera publiée prochainement.

34

PROJETS MARQUANTS

Avec l'introduction, en 2019, du télétravail à titre de projet-pilote, l'administration cantonale dispose d'un outil intéressant. Instauré sur une base volontaire, il permet aux employés d'effectuer jusqu'à 40 % de leur temps de travail en télétravail. Durant la période de semi-confinement, chaque jour, quelque 600 employés de la fonction publique étaient connectés depuis leur domicile sans problème organisationnel ou technique majeur, avec parfois des pics à 900 employés connectés. Un socle technologique moderne ainsi qu'une informatisation conséquente des métiers ont permis de proposer le télétravail à un nombre important de collaborateurs. La visioconférence, pratiquement inexistante avant le printemps 2020, a été largement implantée et utilisée. Ces nouvelles habitudes de travail créent des opportunités pour les collaborateurs mais également pour l'Etat. Les locaux peuvent être réduits si une partie du travail se fait à domicile, ce qui implique un partage, par les collaborateurs, des bureaux et des places de travail. Des points de vigilance sont toutefois à relever, notamment en matière

d'infrastructure technique et de séparation entre vies privée et professionnelle. Au cours de la législature, d'autres nouvelles manières de travailler ont également été expérimentées au sein de différents services. Des collaborations transversales intéressantes ont vu le jour, permettant aux collaborateurs de mettre leurs compétences plus largement au service de l'administration, de travailler de manière plus efficiente pour servir des prestations de qualité.

La modernisation des structures de l'Etat doit être accompagnée d'une réflexion identique au niveau communal. En effet, les liens institutionnels mais aussi opérationnels entre le Canton et les communes imposent une réflexion partagée, eu égard également aux difficultés financières que connaissent de nombreuses communes, surtout celles de moins de 500 habitants³⁴. Ce questionnement a commencé notamment dans le domaine de la cyberadministration et du digital et devra être renforcé lors de la prochaine législature. D'autres réflexions plus approfondies sur les compétences de l'Etat, d'une part, et des communes, d'autre part, ont également eu lieu dans le cadre du projet de réforme de la péréquation et de la répartition des tâches entre l'Etat et les communes. Les travaux du comité de pilotage, appuyé par l'Institut de hautes études en administration publique (IDHEAP), ont permis de fixer les grandes orientations pour faire évoluer le système actuel. Plusieurs scénarii rendant compte des conséquences financières de ces réformes pour l'Etat et les communes ont fait l'objet d'une procédure de consultation de l'Etat et des communes en 2019. Si certaines propositions ont été clairement rejetées (notamment communalisation de l'aide sociale et des structures d'accueil de l'enfance), des principes importants (nouveau système de péréquation des ressources, lissage des transferts, mutualisation de l'impôt sur les personnes morales) ont en revanche suscité l'intérêt des partenaires. Si la réforme de la péréquation financière et la répartition des tâches jurassiennes (RPT-JU) ne pourra finalement pas entrer en force au cours de la présente législature, le projet, quelque peu revu par rapport au périmètre initial, devra être remis sur l'ouvrage pour pouvoir être concrétisé dans certains domaines.

34. Cf. notamment Rapport 2018 sur les finances communales.

Ambitions collectives

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

L'accueil de Moutier devait constituer le projet phare de la législature. Le vote positif du 18 juin 2017 représentait l'aboutissement d'un long combat et devait signifier la fin institutionnelle de la Question jurassienne. Une unité administrative avait été mise sur pied pour engager les travaux devant permettre l'intégration de la commune pour la législature 2021-2025. Malheureusement, la décision de la Préfecture du Jura bernois, qui s'est fait attendre pendant près de 18 mois, puis l'arrêt du Tribunal administratif du Canton de Berne en août 2019, ont débouché sur l'annulation du vote. Sa répétition aura lieu en 2021 et le Gouvernement souhaite que ce nouveau vote soit irréfutable et que son résultat ne souffre d'aucune contestation afin que Moutier rejoigne enfin la Maison jurassienne.

Ainsi que le relevait le programme de législature, les Jurassiens ont un fort sentiment d'identité. Cette appartenance favorise la réalisation de projets d'envergure, à l'instar du Théâtre du Jura ou de la Patinoire de Porrentruy. Ce sentiment d'unité contribue certainement aussi à l'acceptation des mesures qui doivent être prises durant cette période de pandémie, dont beaucoup restreignent la liberté des citoyens et des entreprises. Ces mesures sont souvent prises avant les autres cantons et avant la Confédération³⁵. A ce stade, globalement, les mesures prises au niveau cantonal sont bien suivies par la population, de sorte que l'impact sanitaire reste maîtrisé et le système hospitalier assume son rôle. Les Jurassiens comprennent manifestement les motifs à l'origine des restrictions prononcées. Il s'agit ici certainement d'un signe de confiance envers les autorités politiques, de la manifestation de ce sentiment d'unité et d'appartenance des Jurassiens. Le Parlement a lui aussi souligné ce fait lors de sa session des 27 et 28 mai 2020.

Au-delà de la crise sanitaire, ce sentiment d'appartenance est renforcé par les trajectoires intéressantes que connaissent de nombreux Jurassiens, d'origine ou résidents. Tout est mis en œuvre, dès l'école et par la suite, pour favoriser ces parcours individuels qui contribuent à la notoriété du Jura. La filière Sports-Arts-Etudes continue par exemple à se développer, en offrant toujours de nouvelles disciplines. Des Jurassiens, sportifs ou artistes, ont participé aux Jeux olympiques, se sont illustrés dans des compétitions internationales ou ont obtenu des titres et prix nationaux, à l'instar de la victoire du HC Ajoie en finale de la Coupe de Suisse en 2020³⁶, qui a enthousiasmé toute la population jurassienne. Si ces succès sont bien sûr essentiellement le fruit du travail et du talent des individus et des équipes concernés, l'Etat encourage leur progression de différentes manières, en mettant à disposition les infrastructures

35. On pense notamment au port du masque dans les commerces, à la restriction des rassemblements ou à l'interdiction des visites dans les institutions sociales.

36. On peut signaler également les hockeyeurs Jade Surdez, qui a participé aux Jeux olympiques de la jeunesse à Lausanne en 2020, et Valentin Nussbaumer ainsi que l'auteure Elisa Shua Dusapin, qui a obtenu plusieurs prix littéraires pour son roman «Hiver à Sokcho».

nécessaires, en procédant à des aménagements du temps scolaire, par un soutien financier via le fonds du sport ou des bourses d'études pour ceux qui se forment à l'extérieur. Deux réalisations majeures visent également cet objectif, le Théâtre du Jura et la Patinoire d'Ajoie, sans oublier le Centre de recherche et de conservation JURASSICA, sur lequel le Parlement se prononcera prochainement. Ces Jurassiens sont aussi mis en visibilité, notamment via le réseau d'ambassadeurs Jura l'original, tandis que le Gouvernement peut continuer à s'appuyer sur le Conseil consultatif des Jurassiens de l'extérieur (CCJE).

PROJET MARQUANT

Le projet de Théâtre du Jura est l'une des réalisations majeures de la législature qui s'achève. Grâce au vote favorable du Parlement en 2015, le Gouvernement a institué, en février 2016, la Fondation pour le Théâtre du Jura. Celle-ci a récolté les fonds tiers nécessaires pour la construction (8 000 000 de francs) et a apporté la preuve que les promesses de fonds tiers au fonctionnement permettront au futur théâtre une exploitation viable durant les premières années d'activité. Le chantier du complexe immobilier du Ticle à Delémont, auquel sera rattaché le Théâtre du Jura, a ainsi pu démarrer en mars 2019. Le directeur a pris ses fonctions au début de l'année 2020. Il s'attèle à créer des liens entre les différentes institutions culturelles et sociales au plan régional et au-delà du canton. La médiation, qui permettra par le biais d'événements la rencontre entre les publics et les artistes, représentera une partie importante de l'activité du Théâtre du Jura, qui a pour ambition de faire partie du paysage culturel des Jurassiens. Il offrira également un espace de création, en particulier par des compagnies jurassiennes, et de diffusion, avec la circulation des spectacles créés au Théâtre du Jura vers d'autres salles du canton, dans l'espace BEJUNE, en Suisse, en France voisine ou à l'étranger. L'ouverture du Théâtre du Jura est prévue à l'automne 2021.



CONCLUSION

Au cours de la législature qui va se terminer, le 40^e anniversaire et le vote de Moutier, conjugués à un fort sentiment d'appartenance, ont généré une dynamique intéressante pour le développement du canton. Les Jurassiens de l'intérieur et de l'extérieur sont fiers d'appartenir à un Canton jeune et innovant qui accorde toujours une grande importance à son histoire. A cet égard, s'agissant plus particulièrement de l'accueil de Moutier, le Gouvernement continuera à s'engager, comme il l'a fait jusqu'à présent, pour que la ville puisse rejoindre notre Canton dans les meilleurs délais. La répétition du vote, prévue en 2021, devrait permettre d'enfin concrétiser ce dessein.

Indépendamment de la Question jurassienne, différents projets concrets d'envergure ont modifié de manière qualitative les conditions-cadres propres à favoriser l'essor économique et démographique de notre canton. Les résultats quantitatifs ne se produisent toutefois certainement pas de manière aussi rapide qu'on pourrait l'espérer. A cet égard, au vu des rapports de force entre les cantons et entre les villes, de la définition qui est désormais donnée au fédéralisme, l'Etat jurassien devra consacrer davantage de ressources encore au positionnement du canton du Jura et à la défense de ses intérêts en particulier. Des moyens seront également nécessaires pour sa perception à l'extérieur des frontières cantonales et à la mise en évidence du champ des possibles. Ainsi, presque un demi-siècle après les plébiscites qui ont permis la création du 23^e Canton suisse, le Jura se tourne vers l'avenir avec des projets ambitieux et mobilisateurs pour accélérer son développement.

Sur ce plan, les autorités continueront à tout mettre en œuvre pour trouver un juste équilibre avec la préservation de nos ressources. En effet, si le cadre de vie reste appréciable, la législature a aussi été marquée par une perception de plus en plus concrète de la crise climatique et de la crise de la biodiversité. L'état préoccupant des forêts constitue à ce titre un avertissement très visible. Les efforts déjà en cours pour l'adaptation au changement climatique, en agriculture, en forêt ou dans les zones bâties, devront se poursuivre et s'amplifier. En parallèle, une politique cantonale de réduction des émissions de gaz à effet de serre est initiée et constituera immanquablement un enjeu à court terme.

En parallèle, au-delà de ses conséquences dramatiques, la crise sanitaire peut aussi être perçue comme une opportunité de mettre en valeur nos atouts, notamment au niveau territorial. La période de semi-confinement a pu y être vécue plus sereinement que dans les territoires plus urbanisés. La digitalisation et le télétravail se sont considérablement développés afin de

répondre à une réalité nouvelle. Il est encore davantage possible désormais de vivre dans le Jura, de bénéficier de sa qualité de vie, de ses espaces naturels, des formations et de l'offre culturelle à disposition, d'y travailler même en partie, tout en occupant un poste dans un autre canton. Un important travail de lobbying sera entrepris pour inciter de grandes entreprises ainsi que des offices fédéraux et les anciennes régies fédérales à localiser une partie de leurs emplois dans le canton. Le besoin de consommer davantage local, de profiter des espaces à disposition et de retrouver une certaine indépendance face à l'étranger constitue également une chance pour certains secteurs du tissu économique jurassien.

La diversification économique demeure toutefois indispensable et les efforts entrepris dans ce sens se poursuivront. L'innovation industrielle et le développement du secteur tertiaire en seront les piliers ces prochaines années. Le Parc suisse d'innovation, positionné notamment dans l'industrie 4.0 et la santé de proximité, constitue un instrument de choix pour œuvrer dans ce sens et favoriser les liens entre les mondes de la recherche et de l'entreprise. Cet outil se révélera d'autant plus indispensable que les entreprises jurassiennes, tournées vers l'exportation, connaîtront quelques années compliquées. Dans ces circonstances, et face au risque de paupérisation, il conviendra d'engager des moyens pour lutter contre la pauvreté, aux dimensions multiples. Le rapport social fournit de précieux indicateurs quant aux axes de travail. Le vivre-ensemble prendra ainsi tout son sens.

Le contexte financier qui s'annonce pour les prochaines années confirme le besoin d'innovation au sein de l'Etat pour maîtriser le déficit structurel. La réforme des structures et le questionnement quant aux prestations étatiques, entamés en fin de législature, restent ainsi d'actualité. La transition numérique se poursuivra, avec pour objectif une administration sans papier d'ici 2024 orientée vers le citoyen. La réforme des structures concernera également les communes, le citoyen faisant de moins en moins la distinction entre les différents étages du fédéralisme. En effet, vu la complexité des dossiers et les coûts inhérents au maintien des différentes administrations (cantonale, communales et nombreux syndicats intercommunaux), il devient indispensable de se questionner sur les structures communales actuelles, l'opportunité de cantonaliser certaines tâches ou, au contraire, d'en confier aux seules communes. La réforme amorcée dans le cadre de la RPT-JU demeure ainsi indispensable.

Le peuple et le Parlement seront associés à ces travaux, à tout le moins dans le cadre des modifications constitutionnelles et législatives sur lesquelles ils seront appelés à se prononcer. Un dialogue en amont semble toutefois nécessaire. C'est pourquoi il sera proposé, dès le début de la prochaine législature, d'entreprendre des discussions et démarches avec le Parlement, les communes et la population sur l'avenir du territoire cantonal et leur vision du canton du

Jura du XXI^e siècle, en s'appuyant également sur la diaspora, pour co-construire des solutions. Le Gouvernement est en effet convaincu que les Jurassiens, ensemble, sauront relever les défis qui se posent à eux, comme ils l'ont fait il y a près de cinquante ans.



ANNEXE : BILAN DES MESURES DE LA FEUILLE DE ROUTE

Le programme de législature contient une liste de 40 projets, non exhaustive, visant à concrétiser les six axes et les ambitions collectives. L'annexe qui suit reprend les projets en question ainsi que d'autres qui ont été mis en place durant les cinq dernières années.

Axe 1 Le canton du Jura accentue sa croissance démographique

1. Développer une politique d'accueil de la commune de Moutier dans le Canton du Jura

Le Gouvernement s'est investi de manière active dans la préparation de la votation de Moutier. Il a pris des engagements forts à l'égard de la population prévôtoise et a en particulier soumis son message à l'approbation du Parlement. L'annulation du scrutin du 18 juin 2017 a évidemment créé des ralentissements conséquents dans ce dossier. Le Gouvernement continue cependant à suivre le dossier de Moutier avec attention. Il s'emploie à ce que les Prévôtis puissent revoter dans les meilleures conditions et à ce que le résultat du vote soit indiscutable. À cette fin, la délégation du Gouvernement aux affaires jurassiennes participe régulièrement aux Conférences tripartites, sous l'égide de la Confédération.

2. Développer des filières de formation tertiaire sur le territoire jurassien, notamment en exploitant le campus Strate J, et accueillir des interfaces entre la formation et la recherche

Le campus Strate J se développe de façon positive puisqu'il accueille aujourd'hui plus de 200 étudiants de la HE-Arc. L'ouverture, par la HE-Arc, d'une nouvelle filière à Delémont devrait encore renforcer cette tendance. Par ailleurs, différentes démarches ont été lancées pour favoriser les collaborations entre les entreprises jurassiennes et les hautes écoles, notamment au travers de travaux de recherche d'étudiants jurassiens. Un groupe de travail a été constitué avec la HE-Arc, la Haute école spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO) et les responsables de la formation supérieure dans le Jura. Un projet est également lancé pour mettre en réseau les acteurs économiques jurassiens avec les facultés et instituts – notamment l'École polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL) actifs dans les domaines de recherche particulièrement valorisant pour notre région. Enfin, depuis 2015, JURASSICA à Porrentruy a obtenu le soutien du Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) pour l'organisation d'un service scientifique auxiliaire en géosciences, sous la forme de partenariats avec des hautes écoles et des universités, dont principalement celle de Fribourg.

3. Créer un concept de «mentorat» permettant de mettre en relation les générations par le biais d'un accompagnement, notamment dans le domaine de l'enseignement

Un programme de mentorat a été mis sur pied pour les enseignants. Au cours de leur formation pédagogique, les personnes bénéficient d'un suivi par un mentor formé à l'Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle (IFFP). Les stagiaires de la Haute école pédagogique (HEP) sont accompagnés par un formateur en établissement (FEE). Par la suite, les enseignants sont soutenus par des «parrains» ou des collègues³⁷.

4. Développer la politique de l'enfance et de la jeunesse en renforçant la protection de celles-ci et en promouvant leur participation à la vie civique et sociale

Le programme «Jura Jeunes 4.0», qui a pour objectif de mieux définir les besoins des jeunes et de développer les synergies entre les acteurs jeunesse, a été lancé début 2019. Il comprend deux phases : une étape d'analyse, en cours de réalisation, qui doit permettre de définir les besoins et les attentes des jeunes et d'évaluer les moyens disponibles pour y répondre. La phase de mise en œuvre, qui suivra, consistera à combler les lacunes détectées par la réalisation de mesures spécifiques. De nouveaux outils seront développés pour améliorer les processus de communication et de coordination et dégager des synergies entre les acteurs de la politique de la jeunesse.

5. Promouvoir l'égalité salariale entre les femmes et les hommes et lutter contre les discriminations dans le monde du travail. Mener des actions concrètes et des études en vue d'atteindre les objectifs de la politique familiale, à savoir garantir la sécurité financière des familles, favoriser la conciliation entre la vie familiale et la vie professionnelle et garantir l'égalité des chances pour tous les enfants.

Diverses actions ont été mises sur pied afin de promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes : formation du personnel de la petite enfance sur les stéréotypes de genre, valorisation des métiers techniques pour les filles, promotion du matériel de «L'École de l'égalité» et publication du rapport sur les enfants exposés à la violence domestique.

Le renforcement de la politique familiale s'est traduit par la réalisation de mesures à différents niveaux : les capacités d'accueil de l'enfance en institution et en milieu familial ont été élargies. La Journée à horaire continu a été introduite au Collège Thurmann à Porrentruy sous forme de projet-pilote. Diverses mesures ont été mises sur pied afin de renforcer la sécurité financière des familles : augmentation de certaines déductions fiscales, renforcement du subside pour les primes LAMal pour les familles à revenu modeste et augmentation des allocations familiales³⁸. En collaboration avec le Canton, l'Association familles 2000 a lancé un programme

37. Cf. également mesure 6.

38. Cf. chapitre «Axe 1 Le canton du Jura accentue sa croissance démographique».

de prévention précoce «petits:pas» sous forme de phase-pilote afin de soutenir les familles en situation de vulnérabilité.

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'«Agenda d'intégration suisse (AIS)», l'Association jurassienne d'aide aux migrants (AJAM) a développé un concept pour l'accompagnement des enfants issus de l'asile, mis en œuvre à partir de l'année 2020.

S'agissant de la sécurité financière des familles, le Parlement a adopté, en novembre 2017, la loi sur le salaire minimum qui prévoit un salaire horaire minimal de 20 francs. Par ailleurs, le contrat-type de travail dans la vente est entré en vigueur le 1^{er} juillet 2020, avec des salaires globalement revus à la hausse puisque la limite inférieure des 20 francs doit désormais être respectée.

6. Développer une collaboration étroite entre, d'une part, les services et les institutions en charge de l'action sociale et, d'autre part, les employeurs afin d'améliorer la réintégration sur le marché du travail des personnes fragilisées ou précarisées

Les mesures d'insertion destinées aux bénéficiaires de l'aide sociale ont été renforcées à partir de 2017 : la mise en œuvre du projet Cohésion.JU permettra d'améliorer à court et moyen termes la prise en charge des personnes au bénéfice de l'aide sociale. Une prestation de mentorat a été introduite pour ces personnes. Les personnes concernées disposent d'un mentor qui les soutient dans leur formation ou dans leurs recherches d'emploi. Les résultats de ce programme étant probants, un élargissement en collaboration avec d'autres services cantonaux ou institutions paraétatiques sera analysé. L'accompagnement socio-éducatif et le renforcement des compétences de base constituent les deux piliers fondamentaux pour accompagner les personnes fragilisées vers l'emploi. Le mentorat sera certainement étendu à d'autres publics, notamment en collaboration avec l'AJAM. S'agissant de la réinsertion socioprofessionnelle, la collaboration entre les ORP, l'Assurance invalidité (AI), l'Aide sociale et les autres assurances sociales est traitée notamment au sein de la Commission de coordination des mesures cantonales en faveur des demandeurs d'emploi.

7. Evaluer, par le biais d'une étude et/ou d'une réunion d'experts, les potentialités offertes par la «ressource frontalière» au plan du développement économique et démographique du Jura et les mesures à prendre pour en tirer profit

Un groupe de travail a été mis sur pied et une étude a été réalisée afin d'identifier les éléments qui favorisent l'implantation de nouveaux résidents. Les résultats de ces travaux montrent que le régime fiscal jurassien n'est pas attractif en comparaison avec la France et l'Allemagne voisines. Les principaux arguments pour venir s'établir dans le Jura sont d'ordre subjectif, telle

la qualité de vie. Afin d'améliorer la communication autour des démarches des personnes intéressées à s'établir dans le canton, une refonte du site www.vivredansjura.ch est en cours.

8. Accroître certaines déductions fiscales pour les personnes physiques (par exemple, la déduction pour les frais de garde ou celle relative aux primes d'assurance-maladie)

De nombreuses déductions fiscales dont peuvent bénéficier les personnes physiques ont été augmentées durant la législature. Les frais de formation et de formation continue à des fins professionnelles sont désormais déductibles jusqu'à 12 000 francs. Les frais de garde déductibles ont triplé, entre 2018 et 2020, pour atteindre 10 000 francs. Le montant déductible au titre de la prime LAMal va augmenter à partir de 2021. Par ailleurs, le mécanisme d'adaptation à la baisse des déductions fiscales et des tarifs selon l'évolution des prix à la consommation a été supprimé.

9. Elaborer le 2ème programme d'intégration cantonal des étrangers (2018-2021), lequel consiste en la mise en œuvre de mesures concrètes comme l'accueil, le conseil, la maîtrise de la langue et les mesures liées à l'employabilité

Le 2ème programme d'intégration cantonal des étrangers (PIC II) a pour principal objectif de consolider les mesures développées dans le cadre du 1^{er} PIC (2014-2017), d'intensifier la collaboration avec les structures ordinaires, tout en continuant à impliquer les communes, et de développer des outils d'évaluation. Le programme «AIS», exclusivement destiné aux réfugiés, fait l'objet d'un avenant à la convention-programme pour la période de mai 2019 à décembre 2021. Le PIC II prendra fin en décembre 2021 et sera suivi d'un PIC IIbis pour les années 2022 et 2023.

46

MESURES HORS FEUILLE DE ROUTE

Agenda Intégration Suisse

Dans le cadre de l'AIS, le Canton du Jura a mis en œuvre les mesures principales suivantes : refonte du processus d'accueil et de l'encadrement au sein de l'AJAM avec un focus dès l'arrivée sur l'intégration, renforcement du coaching en lien avec l'encouragement précoce et l'enseignement du français, développement du concept de primo-information, mise en œuvre d'un nouveau concept d'encouragement linguistique permettant de répondre plus finement aux besoins et aux compétences des personnes migrantes, renforcement des liens avec le dispositif de l'accueil extrafamilial des enfants et de soutien à la parentalité et évaluation régulière du parcours d'intégration.

JUNORAH

En vue d'orienter judicieusement les personnes en situation de handicap qui estiment avoir besoin de prestations offertes par une des institutions sociales jurassiennes et neuchâteloises, les deux Cantons ont créé un dispositif commun, appelé JUNORAH, abréviation de Jura et Neuchâtel Orientent les Adultes Handicapés. Les personnes concernées sont les adultes en situation de handicap mental, sensoriel, physique et psychique. Les demandes de prestations concernées sont l'hébergement, l'hébergement avec occupation et les placements en centre de jour.

Axe 2 Le canton du Jura diversifie son économie

10. Positionner le Jura comme un canton pionnier du développement de projets-pilotes dans le domaine du numérique devant générer de l'activité économique, voire aboutir à la création de start-up exploitant de nouveaux modèles d'affaires

Dans le domaine de la numérisation des administrations publiques, le Jura est perçu comme bien situé, grâce au développement de projets innovants en matière de cyberadministration : guichet virtuel, ChatBot, eDossiers, association iGovPortal.ch, J-eNOV, etc.³⁹. Par ailleurs, le Canton du Jura, en lien avec Basel Area Business & Innovation, soutient des projets de numérisation dans les domaines de la santé (projets avec H-JU) et de l'industrie (i4Challenge et «le tout connecté»).

11. Favoriser le développement de prestations informatiques hors de l'administration en partenariat avec des entreprises susceptibles de développer des emplois qualifiés et ainsi créer progressivement un écosystème du numérique dans le Jura, constitué à la fois de sociétés locales et d'acteurs majeurs

Créée en 2017 à l'initiative du Canton, J-eNOV SA est une société informatique active dans le développement et la maintenance de logiciels destinés aux administrations publiques. Six emplois ont déjà été créés dans cette entreprise. Il est prévu d'ouvrir le capital à d'autres cantons. En parallèle, des partenariats conclus par l'Etat ont permis la création d'antennes locales de différentes entreprises suisses, tandis que des entreprises jurassiennes ont pu se développer.

12. Développer les technologies de l'information et de la communication, notamment par une mutualisation des moyens informatiques et par la création de centres de compétences dédiés aux collaborations intercantionales, au secteur public et parapublic local, notamment la cybersanté

39. Cf. mesures 11 et 12.

Dans le but de mutualiser son expérience en cyberadministration et d'optimiser les coûts de développement, le Canton du Jura s'est associé avec le Canton de Fribourg pour créer l'association iGovPortal.ch. Basée sur le Guichet virtuel jurassien, la solution innovante proposée a également séduit les Cantons de Soleure, de Saint-Gall et des Grisons. D'autres institutions cantonales devraient rejoindre l'association prochainement.

De par son expérience dans l'hébergement de solutions intercantionales,⁴⁰ le Canton du Jura a été retenu pour mettre en place et maintenir centralement deux solutions pour les paiements directs aux agriculteurs romands ainsi que la solution nationale pour les bracelets électroniques. Le Canton héberge également les applications de gestion de quelques communes jurassiennes.

13. Promouvoir l'innovation économique, en soutenant le développement de projets et l'acquisition de compétences, et examiner la concentration auprès de Creapole de prestations à ces fins

Issue de la fusion en 2016 des trois organisations i-net innovation networks, Basel Area Business & Innovation et China Business Platform, Basel Area Business & Innovation permet d'optimiser l'efficacité en concentrant les ressources et de supprimer les doublons en clarifiant les rôles de chaque prestataire. Le contrat de prestations de Creapole a également été adapté en fonction de ce nouvel écosystème. L'Etat a repris la main sur différentes activités pour simplifier les processus et améliorer l'efficacité; il s'occupe de la gestion opérationnelle, immobilière et administrative de la Société jurassienne d'équipement et est également le point d'entrée pour les prestations dédiées à l'innovation (Platinn), qui fournit des prestations de coaching aux start-ups et petites et moyennes entreprises (PME) dans les domaines du développement économique, de la recherche de partenariats, du développement des ressources et du financement des entreprises.

14. Introduire un système d'imposition des personnes morales compétitif dans le cadre de la RFFA (baisse des taux d'imposition de celles-ci ou amélioration des conditions-cadres)

Le Parlement a adopté le volet cantonal de la RFFA, qui a remplacé la réforme de l'imposition des entreprises III (RIE III) rejetée en votation fédérale. Des conditions-cadres avantageuses ont été mises en place pour les personnes morales innovantes qui sont créatrices d'emplois qualifiés en créant des allègements fiscaux que sont la «patent box» (90 %), une déduction supplémentaire pour la recherche & le développement (50 %) ainsi qu'une limitation du socle d'imposition à 30 % du bénéfice imposable. Les baisses des taux d'imposition suivantes ont également été mises en œuvre, avec une baisse progressive du taux d'imposition sur le

40. On pense notamment au projet SIGARE pour les laboratoires cantonaux romands.

bénéfice à 17 % en 2020 et en 2021, puis à 16 % en 2022 et en 2023, puis à 15 % dès 2024. Par ailleurs, le taux d'imposition «ordinaire» sur le capital est divisé par deux dès 2020. La possibilité d'imposer une partie du capital à un «taux allégé» pour certains actifs a également été introduite.

15. Développer l'offre touristique, innover en la matière, le long des axes de la planification de Jura & Trois-Lacs; valoriser l'offre dans le cadre de la conférence trinationale du Rhin supérieur

TalentiLAB a été créé en 2016 afin d'encourager la diversification de l'offre touristique ainsi que de soutenir les projets innovants. Il accompagne notamment les porteurs de projets touristiques et les prestataires touristiques depuis le stade de l'idée jusqu'à la mise sur le marché des offres et produits. Ces efforts de diversification portent leurs fruits, ainsi qu'en atteste le développement très réjouissant du secteur de la parahôtellerie.

La promotion touristique en tant que telle est essentiellement déléguée à l'Association Jura & Trois-Lacs (J3L). Des campagnes de communication en Suisse mais également à l'étranger mettent en valeur la destination J3L, par le biais de brochures, de marketing sur internet, par la participation à des salons touristiques ou encore par l'acquisition et l'accompagnement de voyages de presse. De plus, des partenariats de qualité se sont développés avec des partenaires d'importance nationale, comme les Chemins de fer fédéraux suisses (CFF), le réseau des Parcs suisses ou encore la HE-Arc. Les différentes prestations fournies par J3L sont ciblées selon les publics recherchés, à l'instar des familles, des seniors ou du tourisme d'affaires. La destination J3L est soutenue également par la LPR pour la réalisation de certains projets liés à la digitalisation. Par ailleurs, Jura Tourisme a initié différents projets touristiques, tels que «Tous en selle», la pérennisation du Jura Pass ou encore la duplication du concept «Circuits secrets» dans d'autres villes de Suisse.

La crise de la COVID-19 a aussi montré l'importance du tourisme dans le canton. La réactivité de l'Etat et des prestataires a été démontrée par la mise en place de solutions ad hoc pour l'accueil et la préservation des milieux sensibles (balisage de la réserve naturelle du Doubs, parkings, places pour camping-cars).

16. Mettre en œuvre le projet Arc Europe de mutualisation des ressources et des savoirs de la Haute Ecole Arc et de l'Université technologique de Belfort-Montbéliard liée à l'ouverture du campus tertiaire à Delémont et à la réouverture de la ligne ferroviaire Delle-Belfort

Depuis 2016, une convention signée entre l'Université de technologie de Belfort-Montbéliard (UTBM) et la HE-Arc Ingénierie met en place un double diplôme qui permet aux étudiants

de l'UTBM d'accomplir une partie de leur Bachelor en Suisse et aux étudiants de la HE-Arc d'accomplir leur Master en France. Chaque année ont lieu différents échanges qui permettent aux deux écoles d'être mutuellement représentées lors des principaux événements. Aujourd'hui toutefois, la priorité est donnée aux collaborations avec les autres hautes écoles de la région : Haute école du Nord-Ouest de la Suisse (FHNW), Haute école spécialisée bernoise (BFH), Université de Neuchâtel (UNINE) et avec le Parc suisse d'innovation.

17. Diversifier les productions et les activités agricoles, développer les structures de transformation et la distribution de ces productions. La mise en œuvre de cette mesure requiert, par exemple, de renforcer la collaboration avec l'industrie, l'artisanat, le tourisme et le secteur énergétique, ainsi que de développer notamment la vente en ligne

L'Etat a soutenu plusieurs projets touristiques pour renforcer les collaborations entre tourisme, agriculture, artisanat et industrie (projet Marguerite). Citons par exemple le Musée suisse des fruits et de la distillation, les Cabanes du Mont ou encore la Fromagerie des Franches-Montagnes au Noirmont. Les commerçants locaux et l'Association des producteurs de produits du terroir ont en outre déposé une demande pour développer la vente en ligne et bénéficier d'un soutien au titre de la loi sur la politique régionale.

Par ailleurs, le projet Crelait, dont le but est de développer la transformation laitière dans le Jura, est en cours de validation auprès de l'Office fédéral de l'agriculture.

18. Développer avec les Cantons de Bâle-Ville et de Bâle-Campagne une offre d'apprentissage intensif de l'allemand et/ou d'immersion en langue allemande à chaque degré d'enseignement, notamment par l'organisation d'échanges d'élèves et d'enseignants sur de courtes périodes, ainsi que par des activités hors-cadre

L'apprentissage de l'allemand par immersion, déployé dans les écoles jurassiennes par des offres d'enseignement de la langue dispensé par des enseignants germanophones, suit une tendance positive; le nombre d'élèves et de leçons tend à augmenter. Citons par exemple 1 420 ateliers et matinées d'immersion en classe durant l'année 2019-2020, contre 450 en 2016, 84 élèves germanophones inscrits aux sessions bilingues (contre 77 élèves en 2016) et 1 204 élèves du secondaire I concernés par des projets (contre 78 en 2016). Le développement de projets d'échanges avec des cantons alémaniques, par exemple le canton d'Appenzell Rhodes-Extérieures (projet JurAR) et pas seulement les cantons de Bâle-Ville et Bâle-Campagne, complète ce programme, de même que l'offre de camps de sport.

La maturité bilingue français-allemand entre la division lycéenne et le gymnase de Laufon rencontre un beau succès, avec l'ouverture d'une deuxième classe en août 2018. Le CCJE organise par ailleurs chaque année en collaboration avec les deux lycées de Porrentruy et de Laufon (forum STARS) des conférences réunissant des personnalités bilingues.

19. Favoriser une prise en charge du patient globale, concertée et centrée sur celui-ci, en développant notamment un dossier électronique améliorant les prestations ainsi qu'en maîtrisant mieux les effets liés au vieillissement

Le Réseau d'information et d'orientation (RIO), qui a débuté ses activités en 2019, met en réseau les acteurs jurassiens proches de la personne âgée (notamment institutions de soins, coordinateurs, assistants sociaux et infirmiers) afin d'assurer un service optimal. Ainsi, depuis mars 2020, les entrées en institutions de long séjour ne peuvent désormais se faire qu'avec l'aval du RIO qui procède à une évaluation de la situation médico-sociale de la personne.

Le Canton du Jura a par ailleurs adhéré à l'association CARA en 2019 qui promeut la cybersanté et contribue à son développement en Suisse occidentale.

Axe 3 Le canton du Jura valorise sa participation à la métropole bâloise

20. Elaborer un projet de liaison routière rapide entre Delémont et Bâle

La liaison routière H18, qui relie Delémont à Bâle, a été intégrée au réseau des routes nationales à compter de janvier 2020. Désormais, les charges d'entretien et d'aménagement incombent à la Confédération. Divers projets seront réalisés sur territoire jurassien. La Confédération fixe le degré de priorité de l'ensemble des projets au plan suisse dans PRODES. Les Cantons du Jura et de Bâle-Campagne s'engagent dès à présent pour que la nouvelle A18 soit intégrée au prochain PRODES.

21. Soutenir la réalisation de la demi-heure intégrale sur la ligne Bâle-Delémont-Bienne par trains rapides, dont une liaison par heure sans changement Bâle-Léman. Densifier et intégrer l'offre régionale dans le nœud ferroviaire de Delémont

Les Chambres fédérales ont confirmé, en juin 2019, l'inscription de la cadence à la demi-heure, en trains grandes lignes, sur le tronçon ferroviaire entre Bâle et Bienne et le rétablissement de la liaison directe entre Bâle et l'Arc lémanique dans le cadre de PRODES 2035. La mise en service est prévue en décembre 2025. Ce résultat positif est le fruit d'un intense travail de conception technique et de conviction politique de la part des Cantons de la Suisse du Nord-Ouest, et plus particulièrement des Cantons du Jura et de Bâle-Campagne.

La densification et l'intégration de l'offre régionale de transports publics dans le nœud ferroviaire de Delémont ont été planifiées. La réalisation pour le domaine des bus a été reportée à décembre 2021 (horaire 2022), notamment en raison de la mise au concours des lignes de bus. Une meilleure intégration ferroviaire, mais sans densification, a été réalisée en décembre 2018 sur l'axe Porrentruy-Delémont.

22. Encourager le développement de partenariats privilégiés entre les établissements hospitaliers jurassiens et bâlois pour la médecine de pointe afin d'optimiser une utilisation réciproque des infrastructures, de maîtriser les coûts et d'augmenter la qualité des prises en charge

L'Etat a joué un rôle de facilitateur pour permettre aux établissements jurassiens, essentiellement l'H-JU et La Clinique Le Noirmont, de conclure des contrats de partenariats avec les établissements voisins, notamment les hôpitaux bâlois ainsi que les établissements bernois et neuchâtelois.

L'H-JU a signé plusieurs conventions avec les hôpitaux bâlois, essentiellement l'Hôpital universitaire de Bâle et le Claraspital, pour des prestations très spécifiques. Ces conventions prévoient une mise à disposition de l'H-JU de ressources spécialisées des hôpitaux bâlois d'une part et un accès favorisé à ces établissements pour les patients jurassiens d'autre part.

Une réflexion importante est également en cours pour établir un réseau intercantonal BEJU de santé mentale avec les lits basés à l'Hôpital de Moutier, avec une ouverture plus grande vers la psychiatrie neuchâteloise.

52

MESURES HORS FEUILLE DE ROUTE

Rapport économique des Cantons de Bâle-Ville, de Bâle-Campagne et du Jura

La publication, en 2020, d'un premier rapport économique commun aux Cantons de Bâle-Ville, de Bâle-Campagne et du Jura cristallise la volonté du Gouvernement de renforcer l'arrimage du Jura à la métropole bâloise. Cette démarche s'inscrit dans une suite logique de la collaboration des trois Cantons dans les domaines de la promotion de l'économie et de l'innovation. Le rapport met en évidence la compétitivité de la région Bâle-Jura en comparaison intercantonale et son positionnement sur la scène internationale. Il identifie les forces, les faiblesses, les opportunités et les défis de la région dans son ensemble et souligne la complémentarité des trois cantons en matière d'infrastructures et de synergies potentielles. À l'avenir, le rapport économique sera publié sur une base quadriennale.

Axe 4 Le canton du Jura est un acteur de la transition numérique

23. Développer les prestations informatisées de l'Etat en faveur des citoyens, notamment entre l'Etat et l'économie. Cela se traduit par un élargissement des prestations offertes sur le guichet virtuel, par exemple relatives aux permis de construire, de conduire et de circulation. Il en va de même d'une amélioration de l'aide sociale par le partage électronique des informations

De nombreuses prestations sont actuellement proposées sur le guichet virtuel, dans différents domaines, y compris des prestations communales, comme la possibilité d'inscrire son enfant à l'école, le déménagement électronique ou encore la demande de permis de construire. Certaines autres prestations y sont également accessibles en phase pilote. La collaboration Canton-communes en matière de cyberadministration devrait prochainement se doter d'un plan de financement sur plusieurs années. Le projet est en cours de discussion à l'AJC et doit permettre d'étendre l'offre de prestations en ligne des communes tout en mutualisant les coûts de leur mise en œuvre.

Le nombre de transactions électroniques avec l'administration cantonale n'a cessé de croître ces dernières années. Les moyens d'identification électronique sécurisés, tels que la nouvelle SwissID, ont grandement facilité cet essor. La promotion continue du guichet virtuel a également permis une augmentation importante du nombre d'utilisateurs actifs, qui se monte actuellement à près de 13 000.

53

24. Promouvoir les moyens numériques dans les écoles et gérer électroniquement les dossiers des élèves et des enseignants

Suite à la rédaction de recommandations et à une campagne de sensibilisation auprès des communes, 23 cercles scolaires primaires sur les 31 ont procédé à des améliorations de leurs infrastructures informatiques, cinq sont en cours de réalisation et trois sont en attente. Pour les cercles scolaires secondaires, la situation est bonne en termes d'équipement. De nombreuses solutions interactives ont été installées dans les écoles.

Depuis novembre 2017, tous les dossiers des élèves sont gérés électroniquement via le logiciel CLOEE2. Les dossiers des enseignants le seront avec le projet «enveloppe pédagogique numérique», qui sera mis sur pied dès 2023.

Un effort important a été consenti pour améliorer l'accès et organiser les moyens d'enseignement numériques autour du site Educlasse. Un carnet de suivi MITIC a été mis en place pour les deux premiers cycles. Accompagné de liens vers des activités précises à réaliser, ce carnet permet de suivre l'évolution des compétences numériques de chaque élève.

Par la suite et pour permettre aux enseignants de travailler à distance au mieux et de faciliter les échanges, il est prévu de leur mettre à disposition Office 365 dès 2021. L'intranet mis en place entre le Service de l'enseignement et les directions d'école sera également élargi aux enseignants.

25. Informatiser les processus et les données de l'Etat, par exemple les procédures d'examen interne des dossiers et les archives afin de rendre celles-ci accessibles aux citoyens

Pour atteindre, d'ici à 2024, l'objectif d'une administration sans papier qui interagit autant que possible de manière numérique avec le citoyen, des modifications dans la manière de travailler sont indispensables. Un cadre de transformation digital est en cours d'implémentation, avec d'une part des applications transversales et d'autre part des applications propres à chaque unité administrative selon son champ d'activités. Ainsi, l'application eDossier, utilisée dans toute l'administration depuis l'automne 2018, a contribué à unifier les processus de travail et à fluidifier la construction des dossiers destinés au Gouvernement; elle continue à se développer avec différents modules. Une nouvelle plateforme interne de communication innovante favorisant les échanges a par ailleurs été mise en place en phase pilote à l'été 2019 puis étendue à l'ensemble des services de l'Etat en automne 2020. En parallèle, l'informatisation des métiers de l'Etat se poursuit avec de nombreux projets menés chaque année. L'optimisation des processus métiers, ainsi qu'une plus grande efficacité dans le traitement et l'échange des données, sont les principaux objectifs visés.

54

MESURES HORS FEUILLE DE ROUTE

Création de l'association iGovPortal.ch

Le Jura a créé avec Fribourg, en octobre 2017, l'association iGovPortal.ch, dont le siège est à Delémont, première association nationale en matière de cyberadministration, ouverte à tous les Cantons suisses, Les Cantons de Soleure et de Saint-Gall, et tout récemment des Grisons, l'ont rejointe par la suite. iGovPortal.ch, qui maintient et fait évoluer le guichet virtuel, fournit une plateforme intercantonale moderne et commune en matière de cyberadministration. Chaque Canton membre profite des investissements et des expériences faits par les autres tout en réduisant leurs coûts de mise en œuvre. Cette plateforme permet également de mettre en évidence des compétences d'entreprises informatiques jurassiennes, qui développent la solution technique. L'association a été sélectionnée parmi les finalistes lors des «Digital Economy Awards 2019».

Communauté d'innovation

Une communauté d'innovation, qui intègre des services de l'Etat et des entreprises, a été mise sur pied en collaboration avec la HE-Arc pour définir les besoins de celles-ci au niveau du guichet virtuel. La communauté d'innovation, qui procède par cycle itératif, intégrera prochainement des citoyens à ses réflexions. Il s'agit de mettre l'utilisateur au centre des réflexions.

Axe 5 Le canton du Jura s'assure un développement équilibré et durable

26. Améliorer la qualité des milieux naturels, notamment des cours d'eau

La législature a été marquée par une augmentation des travaux concrets, favorables aussi aux entreprises de constructions régionales. Ces projets, qui s'inscrivent dans une stratégie fédérale sur le long terme, impliquent bien sûr des changements dans le paysage et suscitent parfois le débat public. Outre les nombreux projets qui ont touché d'autres milieux naturels (forêt, prairies sèches...), des efforts particuliers en faveur des cours d'eau sont à mettre en évidence :

Des interventions ont eu lieu sur différents cours d'eau pour lutter contre les conséquences des crues mais également et surtout pour les «renaturer» et les revitaliser. Quelque 3 900 m linéaires ont été élargis. Sur ce plan, le projet phare à mettre en évidence est celui de la Sorne à Delémont, avec 15,2 millions de francs déjà investis pour la sécurité, la nature et le délasserment. Des terrasses alluviales, des mares, un bras mort, des prairies extensives, des structures en bois mort et du boisement ont été aménagés le long de plusieurs ruisseaux et rivières. A plusieurs endroits, la libre circulation du poisson a également été rétablie. L'élimination de différents seuils et un ruisseau de contournement à Saint-Ursanne (Moulin-Grillon) ont également contribué à reconnecter les habitats. Les zones alluviales d'importance nationale, situées sur le Doubs, ont également fait l'objet de mesures visant à améliorer leur biodiversité.

L'Etat a finalisé l'implantation des zones-tampons autour de tous les biotopes protégés, en concertation avec les milieux agricoles. De nombreux biotopes humides et zones de reproduction de batraciens ont aussi été revalorisés, parfois avec des projets très conséquents comme à l'Etang de la Gruère.

Par ailleurs, le plan spécial cantonal «Périmètre réservé aux eaux» (PRE) a été déposé publiquement au début de l'année 2020. Les différentes oppositions formulées sont en cours de traitement au sein de l'administration. Aucune installation ne peut être construite dans le

PRE, hormis celles dont l'implantation est imposée par leur destination et qui servent des intérêts publics (ponts, sentiers pédestres, centrales hydroélectriques, etc.) ou dans des cas particuliers, après une pesée des intérêts. L'utilisation d'engrais ou de produits phytosanitaires est interdite dans le PRE. En zone agricole, l'exploitation doit être conforme aux diverses surfaces de promotion de la biodiversité.

27. Valoriser l'axe Delle-Belfort sous l'angle de divers moyens de transport

La réouverture complète de la ligne Bienne-Delémont-Delle-Belfort a constitué un élément majeur de valorisation de l'axe Delle-Belfort. Il s'agit maintenant d'en assurer la promotion, ce qui a fait l'objet – entre autres – d'un projet INTERREG porté par l'Association Interligne TGV Bienne-Belfort. L'Etat jurassien a également initié l'instauration d'une gouvernance franco-suisse de la liaison ferroviaire, l'objectif étant notamment d'améliorer les horaires. S'agissant des pistes cyclables, le calendrier d'achèvement de l'axe Porrentruy-Belfort, avec la réalisation de la portion Grandgourt-Porrentruy, est désormais arrêté pour la prochaine législature. Au niveau routier, le nouvel échangeur de Sevenans est désormais ouvert à la circulation. Il assure une meilleure desserte de l'A36 depuis la RN19/Transjurane.

28. Construire un centre de gestion des collections afin de conserver et de valoriser les trésors archéologiques et paléontologiques du sous-sol jurassien

La construction du Centre de recherches et de conservation des collections paléontologiques, archéologiques et de sciences naturelles appartenant au Canton du Jura est à bout touchant. Le projet «Origines» a été choisi sur concours en 2019. En mai 2020, le Gouvernement a soumis au Parlement un crédit pour sa réalisation à Porrentruy, aux alentours du JURASSICA Museum. Estimé entre 10 et 13 millions dans le Programme gouvernemental de législature, le coût du projet est finalement soumis à 7,95 millions au Parlement, y compris l'acquisition de la parcelle pour le construire et l'aménagement des caves du Château de Porrentruy pour stocker les collections moins fragiles. La mise en exploitation du bâtiment est prévue au printemps 2023. Il conservera notamment les fruits de quelque 30 ans de fouilles sur le tracé de l'A16, financées par la Confédération. Il abritera également l'antenne universitaire en géosciences créée en 2015 par JURASSICA.

MESURES HORS FEUILLE DE ROUTE

Energie

Différents projets ont été réalisés en vue de réaliser la Stratégie énergétique cantonale 2035 et fédérale 2050. L'ordonnance sur l'énergie prévoit ainsi de nouvelles prescriptions énergétiques lors de la construction de nouveaux bâtiments, des dispositions particulières en cas de remplacement d'une installation de chauffage dans un bâtiment existant et un devoir d'exemplarité des collectivités publiques. En collaboration avec les communes et en réponse à un postulat, le Canton du Jura a réalisé une étude afin d'identifier comment les collectivités publiques peuvent accroître leur influence sur la distribution d'électricité.

Valorisation des milieux naturels

L'Etat entretient et valorise les milieux naturels. Il a adopté un plan d'action pour la réduction des pesticides, notamment via le projet Jardins vivants, guide de mesures qui visent à réduire l'utilisation des pesticides et la préservation de la biodiversité en zone bâtie, l'adoption d'une directive relative à la non-utilisation du glyphosate sur le domaine public, l'inspection de tous les rejets aboutissant dans les cours d'eau en Ajoie ou encore le soutien aux mesures favorisant les pâturages boisés.

57

Aire d'accueil des gens du voyage suisses

Le Canton a engagé l'élaboration d'un plan spécial cantonal pour l'aménagement de l'aire d'accueil pour les gens du voyage suisses sur le site de Mavalau près de la jonction autoroutière Porrentruy-Ouest.

Parc du Doubs

Une nouvelle convention signée par la Confédération et les Cantons concernés permettra au Parc du Doubs de recevoir plus de 3 millions de francs de subventions fédérales entre 2020 et 2024, en plus des aides cantonales.

Axe 6 L'Etat jurassien modernise ses structures

29. Réformer le mode d'élection, la composition et le fonctionnement du Parlement

Les réflexions concernant le nombre de députés, le maintien ou non des cercles électoraux, etc., ont été mises en veille dans l'attente de la venue de Moutier dans le Canton. Compte

tenu des incertitudes qui règnent dans ce dossier, la réforme sera reprise au début de la prochaine législature.

30. Lutter contre l'inflation législative, en densifiant et en révisant les textes légaux ainsi qu'en réduisant le nombre de ceux-ci

Différents domaines ont fait l'objet d'une révision avec, à la clé, l'abrogation de nombreux textes de lois. Ainsi, depuis 2016, ce sont plus de 60 textes qui ont été abrogés dans les domaines du personnel de l'Etat, des émoluments, de l'enseignement et de la gestion des eaux. Une vingtaine de textes a en outre été identifiée comme devant faire l'objet d'une analyse avant une éventuelle abrogation. Par ailleurs, la révision complète de la législation sur le notariat, actuellement en cours, devrait permettre de réduire le nombre de textes dans ce domaine de 10 à 4.

31. Regrouper des unités administratives et créer de nouvelles synergies

Issu de la fusion entre le Service de l'économie et le Service des arts et métiers et du travail, le Service de l'économie et de l'emploi a été localisé sur un seul site, à la rue de la Jeunesse à Delémont, permettant une plus grande transversalité entre les secteurs. La réforme de la Chancellerie d'Etat a vu quant à elle le regroupement, au sein de l'Hôtel du Parlement et du Gouvernement, du Secrétariat du Parlement, du secrétariat de la Chancellerie d'Etat, du Service de l'information et de la communication et du Délégué à la coopération. Cette réorganisation, mettant fin à la logique «un collaborateur égal un poste de travail», a permis de libérer le bâtiment de la Préfecture 12. Une réflexion similaire a également été menée pour le bâtiment de St-Michel, dans lequel se trouvent les Services de la santé publique, de l'action sociale et de la consommation et des affaires vétérinaires. Des synergies ont été réalisées au niveau des secrétariats tandis qu'une collaboration plus étroite a également pu voir le jour entre les collaborateurs scientifiques. De son côté, le Service de l'informatique a modifié en profondeur son organisation début 2020, en appliquant les principes de l'agilité qui ont fait leurs preuves dans de nombreuses entreprises. Les premiers bilans sont très positifs, notamment en termes de réactivité et de créativité. Le Service de la formation postobligatoire (SFP) est quant à lui issu de la fusion des Services de la formation et du Centre jurassien d'enseignement et de formation. Cette nouvelle unité, en fonction depuis août 2019, a pour mission de conduire et superviser la politique de formation des niveaux secondaire II et tertiaire ainsi que de la formation continue. Le rôle du SFP est de défendre les intérêts jurassiens, de soutenir les acteurs et d'assurer un cadre cohérent, équitable et innovant au système de formation.

32. Réviser l'ordonnance relative aux compétences financières afin d'étendre la délégation de celles-ci aux départements et aux unités administratives

L'ordonnance relative aux compétences financières a été modifiée avec une entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2018. A titre illustratif, le plafond pour engager les dépenses nouvelles uniques par les Chefs de Département a été augmenté de 100 000 à 150 000 francs. Pour ce même type de dépense, le montant maximum de la compétence du chef de l'UA a été modifié de 10 000 à 12 000 francs.

33. Instaurer une planification stratégique et financière sectorielle, à savoir par domaine, en particulier s'il y a un impact important sur les finances de l'Etat (éducation, santé, affaires sociales, constructions, bâtiments publics, etc.)

Une planification financière sur quatre exercices a été réalisée pour les principaux domaines de l'Etat. L'inventaire des projets d'investissement à réaliser dans les dix années à venir a été établi. Les travaux pour développer une planification en lien avec les missions des services ont été initiés afin de les intégrer au processus budgétaire 2021. Les contours de ce nouvel outil, qui implique une adaptation dans la présentation du budget, ont fait l'objet d'un échange avec la Commission de gestion et des finances en février 2020. Ce projet, qui devait aboutir pour septembre 2020, subit un retard suite aux priorités redéfinies en raison de la pandémie.

59

34. Introduire une nouvelle norme comptable (MCH2) dans les communes, les syndicats de communes et les bourgeoisies et renforcer les outils visant une meilleure planification financière des communes afin de maîtriser l'évolution des dettes

L'objectif visant à introduire le nouveau modèle comptable harmonisé 2 (MCH2) au cours de la législature 2016-2020 est atteint. Les corporations de droit public ont pu bénéficier d'une information détaillée et d'une planification précise des opérations à effectuer ainsi que de séances de formation. Un groupe de travail formé d'une dizaine de caissiers communaux, guidés par le délégué aux communes, a élaboré un plan comptable adapté aux besoins des différents types de corporations qui ont ainsi pu approuver leur budget 2020 au format MCH2. Ce nouvel outil doit notamment permettre de maîtriser de façon optimale la planification financière et l'évolution de l'endettement.

35. a) Mener à son terme l'examen de la répartition des tâches et des charges entre l'Etat et les communes et de la cantonalisation de l'imposition des personnes morales

Basée sur un état des lieux réalisé en 2014, l'étude relative au projet de réforme de la

péréquation et de la répartition des tâches entre l'Etat et les communes (RPT-JU) a été conduite par un comité de pilotage et menée par l'IDHEAP à partir d'août 2016. Ces travaux ont permis de fixer les grandes orientations pour faire évoluer le système existant. Plusieurs scénarios rendant compte des conséquences financières de ces réformes pour l'Etat et les communes ont fait l'objet d'une procédure de consultation de l'Etat et des communes en 2019. Si certaines propositions ont été clairement rejetées, des principes importants (nouveau système de péréquation des ressources, lissage des transferts, mutualisation de l'impôt sur les personnes morales) ont en revanche suscité l'intérêt des partenaires qui souhaitent faire évoluer le système proposé en intégrant les enseignements de la consultation et disposer d'une simulation mise à jour. Les réflexions sur la RPT-JU se poursuivent.

35 b) Encourager les fusions de communes

Le mouvement de fusions, qui a vu passer le nombre de communes jurassiennes de 83 à 64 en 2009 puis à 57 en 2013 (- 31 %), a connu un net ralentissement. Durant la législature 2016-2020, quatre nouvelles fusions ont été menées avec succès. La fusion de Delémont et sa couronne a été abandonnée en 2016 suite aux résultats d'un sondage effectué auprès des populations des 13 communes concernées. Ce projet a cependant débouché sur deux initiatives de moindre ampleur : la création de la nouvelle commune de Courrendlin et le projet de rapprochement en cours des communes de Bourrignon et Develier. Du 31 décembre 2008 au 31 décembre 2020, le nombre de communes jurassiennes est donc passé de 83 à 53.

36. Adapter l'action de la Police cantonale aux nouvelles menaces (cybercriminalité, radicalisation islamiste, djihadisme, criminalité économique)

De nouvelles menaces dans l'action de la Police cantonale ont été prises en compte notamment dans le domaine de la criminalité économique, avec la mise en place d'une commission pluridisciplinaire, avec des représentants de différents services et sous la direction du Ministère public. Par ailleurs, un poste de spécialiste en cybercriminalité a été créé. Une formation sur ce sujet a de ce fait pu être dispensée à l'ensemble du corps de police et aux polices communales. Les Cantons latins collaborent par ailleurs étroitement. L'antenne cantonale du Service de renseignement de la Confédération (SRCant), active en particulier dans les domaines de la cybercriminalité et de la radicalisation islamiste, a vu ses effectifs augmenter de 0,5 à 1,5 EPT. Ce renforcement a débouché sur un développement important du réseautage, de la proactivité et des enquêtes.

Une cellule de gestion des menaces et des violences a été mise en place au sein de la

Police cantonale, en collaboration avec différentes unités de l'administration cantonale. Un psychologue sera ainsi prochainement engagé. Par ailleurs, un plan d'action cantonal de lutte contre les violences, portant sur la période 2020-2024, a été validé et est en cours de déploiement. Visant à mieux répondre aux exigences de la Convention d'Istanbul, il permet une plus grande coordination de l'action des milieux professionnels concernés ainsi qu'un renforcement des mesures de protection des victimes.

37. Poursuivre le processus d'étude portant sur la création d'un nouvel établissement pénitentiaire ainsi que sur la localisation du Ministère public et de la police judiciaire

Une localisation commune des deux projets a été évaluée. L'option de séparer ceux-ci en les faisant progresser de manière coordonnée a cependant été retenue. L'étude concernant le nouvel établissement pénitentiaire a ainsi principalement porté sur la définition des besoins en places de détention du Canton de même que sur les surfaces nécessaires et les modalités de financement. Cette étude doit être poursuivie en vue de déposer une demande de crédit d'étude auprès du Parlement. Concernant le projet de bâtiment pour le Ministère public et la police judiciaire, le projet a évolué afin d'intégrer également les besoins de la Police cantonale ainsi que du Service des infrastructures. Une étude est en cours en vue de chiffrer les coûts d'investissement.

MESURES HORS FEUILLE DE ROUTE

Concept cantonal de médecine d'urgence et de sauvetage (CCMUS)

Depuis la fin de l'année 2019, la Centrale d'appels sanitaires urgents (CASU) 144 fait l'objet d'une collaboration avec le Canton de Fribourg. La CASU est désormais certifiée par l'Interassociation de sauvetage. Le coût pour les finances publiques jurassiennes est moins élevé qu'il ne l'était pour la CASU JU, dont l'organisation n'était pas suffisamment efficace et ne pouvait pas être certifiée en raison de la taille insuffisante du territoire et de la population trop faible. Entré en vigueur en parallèle, le CCMUS définit les missions de H-JU, des ambulances et du Service médical d'urgence (rattachés à H-JU), des médecins de premiers recours et des «premiers répondants», de la CASU et de ReaJura. Ces partenaires s'inscrivent dans un système global cohérent permettant d'améliorer la chaîne de sauvetage afin de garantir une meilleure sécurité sanitaire pour l'ensemble de la population jurassienne.

Politique sociale

Le projet Cohésion.JU a été initié durant l'année 2017 pour analyser le fonctionnement du dispositif d'aide sociale au niveau de ses processus administratifs et de ses prestations sociales et émettre des propositions afin de rendre le dispositif cantonal plus efficace, plus efficient et plus agile. Le projet est en cours de déploiement, avec notamment le transfert, fin 2019, d'une partie du personnel du Service de l'action sociale au sein des Services sociaux régionaux. Cohésion.JU doit accélérer le traitement administratif des dossiers d'aide matérielle mais également favoriser la sortie du dispositif d'aide sociale d'un plus grand nombre de bénéficiaires. Les communes seront quant à elles davantage impliquées. La mise en œuvre du projet se poursuivra durant les années à venir.

Autonomisation des directions d'école

Le projet d'autonomisation des directions d'école vise à donner davantage d'autonomie aux directions des établissements scolaires dans un cadre général où les responsabilités sont clarifiées et mieux définies. Il se traduit par l'allocation aux cercles scolaires d'enveloppes pédagogiques (enveloppes annuelles de leçons) pour l'organisation de l'enseignement. Le périmètre concerné par la gestion par enveloppes pédagogiques est constitué des ressources pour l'enseignement ordinaire tel que prescrit par les grilles horaires, les ressources nécessaires pour le co-enseignement et pour l'organisation des cours facultatifs et des devoirs surveillés. Plusieurs cercles scolaires ont fonctionné à titre de projets-pilotes depuis l'année scolaire 2017-2018 et les retours sont, dans l'ensemble, plutôt positifs. La généralisation à tous les cercles scolaires est prévue pour la rentrée 2021, sous réserve de la modification des bases légales par le Parlement.

62

Pédagogie spécialisée

Dans une optique d'enseignement plus inclusif visant à accompagner au mieux les élèves à besoins particuliers, un concept de pédagogie spécialisée, qui se concrétisera par des modifications de la loi scolaire et de l'ordonnance y relative, est en cours d'élaboration. Il devrait déployer ses effets dès la rentrée 2021.

Politique sécuritaire

La collaboration entre la police cantonale et les polices communales de Delémont et Porrentruy a été renforcée suite à l'entrée en vigueur, le 1^{er} mars 2017, de l'ordonnance sur la collaboration entre la police cantonale et les communes. Les processus d'intervention et de gestion des

affaires de petite et moyenne criminalité ont été revus, des guichets communs ont été créés et la formation continue, ainsi que le matériel, ont été uniformisés. Cette ordonnance règle également l'ensemble des prestations (socle sécuritaire de base) que la police cantonale doit fournir gratuitement aux communes qui ne disposent pas d'une police communale. En amont, la formation des agents de police est désormais réglée par la Convention de collaboration et de création du Centre interrégional de formation de police (CIFPOL) entre les Cantons de Fribourg, de Neuchâtel et du Jura, signée en novembre 2016. Ce partenariat FRIJUNE assure une formation de qualité pour les nouveaux policiers et assistants de sécurité publique jurassiens.

Ambitions collectives

38. Organiser un concours d'idées, par exemple pour les jeunes en formation du degré secondaire II, dans le cadre du programme de législature et remise, par l'Etat, d'une distinction récompensant une mesure innovante

Le projet d'un concours d'idées s'inscrivait dans le cadre du projet de créativité «Système J». Cette démarche innovante visait à stimuler et à valoriser la créativité dans le canton du Jura. L'arrêt du projet n'a pas permis de concrétiser un concours d'idées récompensant l'innovation.

39. Créer un groupe de réflexion chargé d'examiner les possibilités de création d'une «carte postale», symbole emblématique et identitaire du canton du Jura

Le groupe de travail en charge d'organiser le 40^e anniversaire de l'entrée du Canton du Jura dans la Confédération a intégré, dans ses réflexions, la création d'une carte postale emblématique. A la suite d'un changement d'orientation du projet pour les festivités, le groupe de travail s'est concentré sur l'organisation du 40^e anniversaire. A cet égard, face aux défis financiers et structurels, il a été renoncé à lancer une démarche participative en lien avec une éventuelle carte postale afin de se concentrer et de mener à bien les nombreux projets déjà lancés au sein de l'Etat.

40. Marquer, avec les Jurassiens de l'extérieur, les dates anniversaires de 2019 et de 2024, en organisant un évènement d'envergure, par exemple au Théâtre du Jura

Les festivités en lien avec le 40^e anniversaire de l'entrée en souveraineté du Canton du Jura, le 1^{er} janvier 1979, ont eu lieu les 21, 22 et 23 juin 2019, sur le site de la Halle du Marché-

Concours à Saignelégier. La présence de 5 000 élèves sur le site le 21 juin, la randonnée populaire le 22 juin et la journée officielle du 23 juin, à laquelle ont assisté les représentants des Cantons ainsi que le conseiller fédéral Alain Berset, resteront comme les moments forts de cet événement. La culture jurassienne a constitué l'épine dorsale des festivités, avec la tenue de nombreux concerts durant les trois jours, une exposition de documents inédits sur la création du Canton et le déploiement sur la place d'une fresque géante interactive (Instamur). Plus de 14 000 personnes ont pris part aux festivités visant à célébrer un Canton – certes confédéral – néanmoins pas banal. Les réflexions sur la date symbolique de 2024 débiteront dès le début de la prochaine législature, en collaboration avec le CCJE qui sera partie prenante de cet événement.

MESURES HORS FEUILLE DE ROUTE

Rénovation de la Patinoire d'Ajoie et du Clos du Doubs

Suite à l'acceptation de ce projet par la population du district de Porrentruy et par le Parlement, qui a accordé un crédit d'engagement de 6,6 millions de francs, la construction a pu démarrer en mars 2019 en intégrant les entreprises régionales et en utilisant du bois local. Grâce à sa deuxième surface de glace aux dimensions respectant les standards de la ligue nord-américaine de hockey sur glace – ce qui sera unique en Suisse –, la patinoire d'Ajoie et du Clos du Doubs deviendra un centre d'entraînement pour des équipes nationales juniors et un lieu d'entraînement et de préparation pour les compétitions sur ce type de surface. Le premier match de hockey sur glace officiel aura lieu en novembre 2020 et la patinoire ouvrira totalement ses portes en septembre 2021.

Garantie du chemin de croissance de la Caisse de pensions

Dans l'optique de satisfaire aux exigences fédérales en matière de prévoyance professionnelle, la loi sur la Caisse de pensions du Canton du Jura a été révisée et est entrée en vigueur, dans sa nouvelle teneur, le 1^{er} janvier 2019. L'Etat a participé en tant qu'employeur à hauteur de 24 millions. A ce montant a été ajoutée une participation supplémentaire de 10 millions de francs pour soutenir les autres employeurs affiliés. Malgré ce versement de 34 millions de francs, la dette atteint un niveau acceptable de 365 millions de francs avant l'arrivée de la pandémie. Les collaborateurs de la fonction publique jurassienne et des institutions affiliées à la Caisse de pensions bénéficient ainsi d'une couverture acceptable, respectivement intéressante.

Réseau d'ambassadeurs Jura l'original

Lancé en 2012, le Réseau d'ambassadeurs Jura l'original continue à s'enrichir. De nouvelles personnalités ont rejoint le cercle d'influenceurs et de promoteurs du Jura à l'extérieur durant la législature⁴¹. Les efforts en cours visent à donner davantage de visibilité à ce réseau. A titre d'exemple, une série vidéo est diffusée depuis juin 2020 sur les réseaux sociaux étatiques. Dans le même esprit, une série #talentJU, mettant en valeur les figures montantes du Jura, a été lancée au début de l'été 2020 sur le réseau social Instagram. Ces jeunes talents sont actifs dans la musique, la cuisine, le sport, la technologie, etc. À travers eux, le Jura rayonne pour sa jeunesse, son dynamisme et sa créativité. Son caractère innovant doit se trouver renforcé.

41. Benjamin Chapuis (2016, membre du CCJE), Adrien Membrez (2016, membre du CCJE), Patrick Joset (2016, membre du CCJE), Elisa Shua Dusapin (2016), Jessica Sbaraglia (2017), Patrick Petignat (2017), Pascal Meyer (2018, membre du CCJE) et Lionel Frésard (2019).



IMPRESSUM

Rapport du Gouvernement sur la législature 2016-2020

Editeur

Gouvernement de la République et Canton du Jura

Conception

Chancellerie d'Etat - Septembre 2020

Images

Photographies du 40^e anniversaire du Canton du Jura

Internet

www.jura.ch